

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Arrêté au 7 janvier 2016



2015/2016



Table des matières

I. Rapport Semestriel d'Activité	1
II. Etats Financiers semestriels Consolidés	23
III. Notes Explicatives	29
IV. Notes relatives à certains postes de bilan et du compte de résultat	36
V. Informations Boursières	53
VI. Attestation du responsable du Rapport Financier Semestriel	54
VII. Rapport d'Examen limité des Commis-saires aux Comptes	55
Informations de contact	58
Informations sur l'entreprise	58

I. Rapport Semestriel d'Activité

Depuis plus de 30 ans, le Groupe GECl International est un spécialiste de l'ingénierie des Hautes technologies. Avec une crédibilité mondialement reconnue en matière de conseil et de formation technique, et fort de sa capacité à mobiliser les compétences les plus qualifiées, le Groupe accompagne les entreprises dans leur démarche de conception et de développement de nouveaux produits et services intelligents.

En août 2015, le Groupe GECl International a fait l'acquisition du « Groupe EOLEN », société de conseil et d'ingénierie en hautes technologies. Cette opération de croissance externe permet à GECl International de développer ses positions en France et à l'international, tout en accroissant ses expertises sur des marchés à forte valeur ajoutée.

Créé en 2006, le « Groupe EOLEN » est une société française de conseil et d'ingénierie en hautes technologies, proposant des prestations diversifiées. Présente en France et au Brésil, cette société compte près de 340 collaborateurs et offre à ses clients des services spécialisés dans plusieurs secteurs d'activité :

1. Télécoms et Multimédia

Recherche et Développement des systèmes communicants ; architecture, ingénierie et déploiement des réseaux télécoms ; systèmes d'Information métiers opérateurs, développement de services à valeur ajoutée (set-top box, convergence et gestion des contenus multiplateformes...).

2. Finance

Gestion des infrastructures IT et support utilisateurs, développement et suivi de projets applicatifs côté MOE (maîtrise d'œuvre après la rédaction des spécificités techniques), support fonctionnel et AMOA (Assistance à maîtrise d'ouvrage).

3. Energie et Transports

Mécanique, Systèmes embarqués, SI de gestion de données techniques, Modélisation et informatique scientifique, Support projet.

4. Industrie

Management de projets et de chantiers, Procédés, expediting, commissioning.

Le « Groupe EOLEN » se distingue par un engagement sur-mesure pour réussir la mise en œuvre de projets à forte composante technologique pour des clients majoritairement "grands comptes". Le « Groupe EOLEN » intervient tout au long du cycle de vie des projets, depuis les phases d'études préliminaires, en passant par la conception et le développement, jusqu'aux phases de maintenance en maîtrise d'œuvre.

Labellisé "OSEO Excellence", le « Groupe EOLEN » a reçu le premier prix du classement Deloitte Technology Fast 50 dans la catégorie Logiciels et Services informatiques en 2012.

Au cours des derniers exercices, le « Groupe EOLEN » a enregistré un fort développement, s'appuyant sur une croissance organique et une stratégie d'acquisitions ciblées.

Son intégration au sein du groupe GECI International doit lui donner les moyens de confirmer le redressement de sa situation financière et de renforcer les bases de sa croissance future, notamment par une expansion internationale.

1.1. Informations Chiffrées à fin septembre 2015

Le « Groupe EOLEN » a été intégré globalement dans les comptes consolidés du Groupe à partir du mois d'août 2015. Les comptes semestriels du Groupe tiennent compte de deux mois d'activité du « Groupe EOLEN ».

En k€	2015/2016 (6 Mois)	2014/2015 (6 Mois)	2014/2015 (12 Mois)
Chiffre d'affaires	3 955	646	1 213
Charges	(5 298)	(1 320)	(2 925)
Résultat opérationnel courant	(1 343)	(675)	(1 711)
<i>Dont Pôle ingénierie</i>	(59)	29	0
<i>Dont Pôle IT</i>	(321)	0	0
<i>Dont Holding et Intercos</i>	(962)	(704)	(1 711)
Résultat net part du Groupe	(674)	1 146	445
CAPITAUX PROPRES (Groupe)	(17 825)	(14 123)	(14 902)
Endettement net	26 614	19 041	14 380
Trésorerie et équivalents	1 139	128	1 574



Un compte de résultat proforma pour le premier semestre 2015/2016 est présenté dans les notes annexes aux comptes consolidés semestriels.

1.2. Chiffre d'Affaires

Le Groupe a dégagé un chiffre d'affaires de 3,9 millions d'euros. L'activité en Afrique du Sud, portée par la filiale anglaise constitue la seule contribution de chiffre d'affaires du pôle Ingénierie pour 0,4 millions d'euros.

Le « Groupe EOLEN » a été classé dans un nouveau pôle « IT » et sa contribution en terme de chiffre d'affaires s'élève à 3,6 millions d'euros pour les deux mois d'intégration (août et septembre 2015). Les évolutions de ses activités au cours du semestre ont été les suivantes :

- L'activité « **Energie** » (16 % du CA « IT ») connaît un ralentissement de ses prestations « Oil and Gas » en raison notamment de la baisse du cours du baril de pétrole qui a conduit des clients, parmi les acteurs majeurs du secteur, à baisser leur recours à la sous traitance. Néanmoins, quelques signes encourageants sont à noter : reprise d'un projet de traitement d'eau en Arabie Saoudite et reprise des échanges sur les projets d'EPR anglais.
- L'activité « **Finance** » (29 % du CA « IT ») connaît une embellie avec le renforcement des positions acquises depuis 2008. Les référencements BNP, Société Générale et NATIXIS apportent un volume d'appels d'offre constant et des besoins importants sur cette fin d'année civile 2015. L'offre du « Groupe EOLEN » se répartit en trois catégories : production d'infrastructure systèmes et réseaux (65% du chiffre d'affaires), études et développement (15%) et AMOA et Sonseil (20%). L'objectif est de rééquilibrer ces catégories selon une répartition 40-30-30.
- L'activité « **Télécom & Multimédia** » (32 % du CA « IT ») enregistre une baisse de son chiffre d'affaires. Elle a été marquée par la finalisation des missions de remplacement des équipements Alcatel-Ericsson chez Orange durant le mois de septembre 2015. L'effectif a été en majorité redéployé vers d'autres entités du groupe Orange. Parallèlement, le pôle « Télécom & Multimédia » a poursuivi sa stratégie de montée en gamme en se désengageant progressivement d'activités historiques moins qualifiées et à moindre valeur ajoutée.
- L'activité « **Intec** » (11 % du CA « IT ») intervient principalement pour le compte de la société Stéria auprès de la société Natixis dans la gestion opérationnelle de maintenance de proximité en informatique. Ce pôle a subi quelques inter-contrats significatifs suite à une

restriction de coûts du client. Néanmoins, le dernier trimestre a été marqué par la montée en charge du client principal SOPRA STERIA, notamment dans le domaine des Centres de Services Partagés en Région (redéploiement d'une dizaine de collaborateurs). Dans le prolongement de la stratégie de montée en gamme, l'activité « Intec » continue de renforcer ses positions dans les métiers de l'ingénierie, devant à terme devenir sa cible principale.

- La solution « **HPC** » (High Performance Computing) a pris son essor depuis l'année dernière. Ce développement s'accompagne de la montée en puissance des missions de conseil et d'expertise pour de nouveaux clients dans les secteurs Défense (CHRISAR, COFFELY INEO), Energie (TOTAL, ANDRA), Aéronautique (DAHER), Ingénierie (EuroCFD) et Finance (Société Générale). Son principal client, le CEA, a prolongé les marchés déjà acquis jusqu'à la fin de l'année (Evolutions du code Mka3D) et notifié trois nouvelles prestations. D'ici fin 2015, l'activité devrait occuper 15 collaborateurs pour un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1 M€.
- La situation des activités au Brésil évolue de façon satisfaisante à taux de change constant. Le chiffre d'affaires enregistre une forte croissance (+50%), neutralisée néanmoins par l'effondrement du cours du Real Brésilien (cours fin de mois : en septembre 2014 1 EUR = 3,0089 BRL, et en septembre 2015 1 EUR = 4,3666 BRL, *source Banque de France*). La croissance du chiffre d'affaires est dûe au développement de nouveaux projets et à l'enrichissement des offres de la filiale brésilienne (finance, achats, business analyste) auprès de grands noms du secteur (BNP, Cinnober, Siemens).

1 . 3. Informations Sectorielles

Au titre de l'IFRS 8, l'activité du groupe se répartit sur deux secteurs d'activité, le pôle Ingénierie et le pôle IT, représentés par les activités du « Groupe EOLEN ». Depuis l'intégration de ce dernier, le pôle IT représente l'activité principale du Groupe GECL International.

La direction procède actuellement à l'identification de secteurs opérationnels correspondants à des activités susceptibles de faire percevoir des produits et supporter des charges au Groupe. Les données financières qui sont actuellement disponibles concernant le découpage des secteurs à l'intérieur du pôle IT, ne sont pas suffisantes pour l'identification claire des « secteurs opérationnels » tels que définis par les normes IFRS. La direction a lancé d'ores et déjà des process financiers qui permettent d'organiser les informations financières, notamment la comptabilité et le contrôle de gestion.

Le pôle IT, intègre les activités du seul « Groupe EOLEN ». L'acquisition étant actée en début d'août 2015, seules les données financières de la période d'août à septembre 2015 ont été intégrées dans les comptes consolidés IFRS. Pour mémoire, le « Groupe EOLEN » consolidait ses comptes selon les normes CRC-9902, et sa période fiscale correspondait à l'année civile.

en K€	Avril.15-Septembre.15					Avril.14-Septembre.14				
	Activité Ingénierie	Activité IT	Holding	Elim Intercos	Total	Activité Ingénierie	Holding	Elim Intercos	Total	
Chiffre d'affaires	376	3 572	207	-200	3 955	508	137	0	646	
Coûts directs	-412	-2 679	-241	0	-3 332	-468		0	-468	
Marge sur coûts directs	-36	893	-34	-200	623	41	137	0	178	
% du chiffre d'affaires	-9,5%	25,0%	N/A		15,7%	8,0%	N/A		27,5%	
Coûts généraux et administratifs	-23	-1 214	-928	200	-1 966	-11	-841	0	-852	
Résultat opérationnel Courant	-59	-321	-962	0	-1 343	29	-704	0	-675	
Autres Produits et Charges Opérationnels	0	48	680	0	728	5	2 155	0	2 160	
Résultat opérationnel Net	-59	-273	-282	0	-615	34	1 451	0	1 486	
Coût de l'endettement financier net	0	-70	-176	0	-245	-12	-316	0	-328	
Autres charges et produits financiers	51	-2	5	0	55	-4	-7	0	-12	
Résultat courant avant impôt	-8	-344	-453	0	-805	18	1 128	0	1 146	
Impôts sur les bénéfices		24		0	24			0	0	
Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées	-8	-320	-453	0	-781	18	1 128	0	1 146	
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées					0				0	
Résultat net	-8	-320	-453	0	-781	18	1 128	0	1 146	
Part du groupe	-8	-213	-453	0	-674	18	1 128	0	1 146	
Intérêts minoritaires	0	-107	0	0	-107	0	0	0	0	

L'activité « Ingénierie » regroupe les coûts liés aux filiales en Angleterre, Afrique du Sud et en Inde. Les coûts de la JV AeroEuro ne sont pas intégrés dans ces comptes car elle a été consolidée par la méthode de la mise en équivalence des titres (IFRS 11).

La Holding continue de supporter des coûts liés aux filiales cédées ou abandonnées, notamment en informatique, ainsi que des dépenses exceptionnelles liées à la stratégie de retournement de la société. La société a bénéficié d'un abandon de créance d'un de ses actionnaires (Air Invest), notamment sur les intérêts de comptes courants (393 K€).

1.4. Résultat Opérationnel Courant

Le résultat opérationnel courant est de – 1,3 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice 2015-2016. Il était de – 0,7 millions d'euros lors du premier semestre de l'exercice 2014/2015.



1 . 5. Résultat Net

Le résultat net part du Groupe du premier semestre de l'exercice 2015/2016 est une perte de 0,8 millions d'euros contre un profit de 1,1 millions d'euros lors de la même période de l'exercice précédent. Ce résultat tient compte de la poursuite des efforts de restructuration sur les sociétés du Groupe, ainsi que le profit exceptionnel obtenu grâce à l'abandon des intérêts de compte courant accordés par un des actionnaires de référence du Groupe (Air Invest) à hauteur de 0,4 millions d'euros.

1 . 6. Situation Financière

Les capitaux propres part du Groupe au 30 septembre 2015 s'élèvent, après prise en compte du résultat de l'exercice, à – 17 millions d'euros, contre – 14,9 millions d'euros au 31 mars 2015. L'endettement net du Groupe s'élève à 27,8 millions d'euros et les liquidités à 1,1 millions d'euros. L'incorporation de tout ou partie des comptes courants d'actionnaires (15,3 millions d'euros) dans le capital de la société GECl International sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire prévue en début de l'année civile 2016.

1 . 7. Perspectives

Le Groupe ne communique pas sur de données chiffrées mais donne des informations sur les tendances reposant sur les appréciations et les décisions du Groupe, qui pourraient évoluer ou être modifiées dans le futur.

▪ Activité Ingénierie

Le pôle Ingénierie, est composé uniquement des activités en Afrique du Sud, dans la Formation dans le domaine de l'Energie. Le Groupe poursuit ses négociations pour renouveler son contrat de services auprès de son principal client ESKOM pour les cinq prochains exercices. Les nouvelles propositions devraient permettre de dégager une meilleure marge, tout en gardant des perspectives d'évolution de volume d'affaires. Les activités en Inde, sont au ralenti ; les prospects n'étant pas suffisants pour donner un élan positif au chiffre d'affaires et ce, malgré des incursions très prometteuses auprès de grands acteurs opérant sur des marchés ciblés (GE India Technology, Ferchau Engineering India ...).

▪ Activité IT

Le « Groupe EOLEN » poursuit sa restructuration en optimisant ses effectifs support. Parallèlement, il mène une stratégie de « montée en gamme », génératrice de marges plus conséquentes, en orientant ses recrutements vers des profils « Haut de Gamme ». Le « Groupe

EOLEN » a pour objectif d'obtenir des référencements élargis en Europe et dans le monde), auprès de donneurs d'ordre importants sur des marchés ciblés. Dans cette perspective, les équipes commerciales vont être renforcées et plusieurs actions de certification ont d'ores et déjà été lancées (ISO 9001, ISO 27001).

Concernant l'activité « **Energie** », en dépit des baisses d'activité enregistrées, des premiers signaux encourageants peuvent être relevés, à l'instar du renouvellement du référencement auprès de « ENGIE ». Le « Groupe EOLEN » concentre également ses efforts dans le secteur ferroviaire en France autour du projet Grand Paris et de la régénération des lignes existantes afin de soutenir la diversification de son activité. Enfin, des développements à l'international ont été lancés ces derniers mois, notamment dans le domaine du « Power and Gas ».

L'activité « **Finance** », devrait continuer de progresser. Le « Groupe EOLEN » est bien implanté auprès des prescripteurs sur ces marchés. Les besoins et les cahiers de charges des acteurs majeurs de ce secteur ne cessent de croître, le renforcement des équipes devrait accentuer la pénétration du Groupe et améliorer davantage son positionnement sur ce secteur.

L'activité « **Télécom & Multimédia** », devrait rebondir après le ralentissement du deuxième semestre 2015. Quelques projets étoffent déjà le portefeuille d'activités de ce pôle (Alcatel Lucent, SagemCom et Ericsson). L'année 2016 devrait être marquée par le retour des investissements chez les principaux opérateurs Télécom.

L'activité « **Intec** » est moins affectée par les aléas économiques. En effet, cette activité bénéficie des évolutions permanentes et rapides de la technologie, notamment le changement de système d'exploitation. Par ailleurs, les besoins dans ce domaine sont aussi importants que le taux d'inter-contrats est minime. L'année 2016 sera marquée par la validation de l'appel d'offre « proximité » du pôle et ainsi lui permettra d'avoir une croissance significative sur le premier semestre en terme d'effectifs (50 consultants sur des contrats de 7 mois à 2 ans).

Quant à la solution « **HPC** », l'année 2016 verra l'arrivée sur le marché des nouvelles architectures Intel Knight Landing (KNL) et SkyLake (SKL) qui nécessiteront des adaptations conséquentes des applications de calcul. Un effort de communication sera mis en œuvre début 2016 pour mettre en avant le savoir faire et l'expertise du « Groupe EOLEN » et anticiper la demande d'accompagnement des développeurs. Un effort comparable sera déployé pour valoriser les compétences en calcul intensif sur le marché connexe et à fort potentiel des technologies big data. En 2016 une démarche développement sera poursuivie dans les secteurs industriels (SAFRAN, Faurecia, PSA), Oil & Gaz (CGG, IFP), Services (Bull/Atos) à la fois sous

l'angle optimisation et maintenance de codes et sous celui des activités de support des infrastructures de calcul.

Dans un contexte économique très difficile marquée par une grande fébrilité des donneurs d'ordre, la filiale brésilienne essaie de diversifier ses offres afin de maintenir sa croissance. Parallèlement, elle vient de finaliser un partenariat commercial avec une société française, qui commercialise des jeux vidéos payants proposés sur les box internet. L'objectif de ce partenariat est de faciliter son entrée chez les opérateurs brésiliens et de profiter de la base de connaissance en « Set-top boxes ».

1 . 8. Principaux risques et principales incertitudes

Ces éléments sont décrits dans le paragraphe « Facteurs de risques » du rapport de gestion inclus dans le rapport financier annuel de l'exercice clos le 31 mars 2015 et appellent les mises à jour suivantes :

1 . 8 . a. Risques financiers

I. Risques de taux

Le risque de taux porte uniquement sur l'endettement financier du Groupe, dont la part de variable a progressé suite à l'intégration du « Groupe EOLEN ».

La situation au 30 septembre 2015 est décrite dans le tableau qui suit:

Milliers d'euros au 30 septembre 2015	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux
Comptes-courants actionnaires	15 325			15 325	Fixe à taux divers
Dettes diverses Actionnaires		380		380	Fixe à taux divers
Dettes de crédits-bail	2			2	Fixe à taux divers
Crédit Vendeur	260	740		1 000	taux fixe de 4% pour 0,3 M€, et le reste pas d'intérêt
Option de rachat de titres "Put"		2 750		2 750	Aucun
Dettes bancaires		5 044		5 044	Fixe à taux divers
Mobilisation CIR	800			800	Variable Euribor 3 M + 1,4%
Découverts et autres Intérêts courus sur emprunt	256			256	Variable
Avances reçues du Factor	2 196			2 196	Variable
Total dettes financières	18 839	8 913	-	27 753	



A titre d'information, les comptes courants d'actionnaires de XLP Holding (anciennement GECI Technologies Holding ou GTH) sont, au 30 septembre 2015, d'un montant de 11,3 millions d'euros. Pour Air Invest, le montant est de 4 millions d'euros. Ces deux actionnaires se sont engagés à incorporer le montant de leur compte courant dans les capitaux propres, grâce une augmentation de capital réservée, qui sera soumise à approbation de la prochaine assemblée générale extraordinaire prévue en début d'année civile 2016 (sous condition d'octroi par l'AMF de dérogation pour ne pas procéder à une OPA résultant d'un franchissement de seuil).

Le taux d'intérêt des comptes courant consentis par XLP Holding et Air invest à la Société est un taux de 2,30% l'an.

Les dettes diverses actionnaires concernent des emprunts obtenus auprès des sociétés Mohacs Trading Services (250 K€) et Leasetech (143 K€). Ces dettes ne sont pas remboursables avant l'exercice 2016-2017.

Le taux d'intérêt du crédit vendeur lié à l'acquisition de la société AS+ par le « Groupe EOLEN » d'un montant de 0,3 millions d'euros, est de 4% par an. Ce dernier va être remboursé à compter d'octobre 2015 jusque novembre 2016.

Le crédit vendeur lié à l'acquisition du « Groupe EOLEN » d'un montant de 0,7 millions d'euros, n'est soumis à aucun intérêt. Par ailleurs, cette acquisition est assortie d'une option de rachat des titres Altona International (part détenue par Anthéa) pour une valeur nette de 2,75 millions d'euros.

La Société n'est contrepartie d'aucun contrat de swap, ni d'aucune autre opération ayant pour effet de modifier l'échéancier de la dette et/ou la nature du taux d'intérêt.

Les dettes financières du « Groupe EOLEN » ont fait l'objet d'une franchise de remboursement pendant un an (jusqu'en septembre 2016), avec un report de maturité sans indemnité ni majoration.

L'emprunt BNP Paribas d'un montant de 1,5 millions d'euros (capital restant dû 0,9 millions d'euros) porte intérêt au taux de EURIBOR 3 mois + 1,2%. Il est garanti par un nantissement à 100% des titres Amundis. Sa date d'échéance est septembre 2019.(soit 36 mensualités).

L'emprunt Caisse d'Epargne IDF d'un montant de 1,5 millions d'euros (capital restant dû 1,1 millions d'euros) porte intérêt au taux de 4,2% et est garanti par un nantissement à 100% des titres Amundis. Sa date d'échéance est juillet 2021 (soit 58 mensualités).

L'emprunt Banque Populaire de 0,2 millions d'euros (capital restant dû 0,1 millions d'euros) au taux de 4%, est garanti par un nantissement de 408 titres Eolen Finance en second rang. Sa date d'échéance est janvier 2019 (soit 28 mensualités).

L'emprunt Crédit Agricole de 0,2 millions d'euros (capital restant dû moins de 0,1 millions d'euros) au taux de 3,75%, est garanti par la caution personnelle de M. Leblanc (ancien actionnaire majoritaire du Groupe Eolen) et est limitée à un montant global de 50 000 euros. Sa date d'échéance est août 2018 (soit 23 mensualités).

Trois emprunts BPI de 3,3 millions d'euros (capital restant dû 2,7 millions d'euros) au taux de 3,68%, 5,19% et 5,23% sont également comptabilisés au 30/09/15. Le nombre restant de mensualités du premier emprunt de 2,7 millions d'euros, est de 57, ce qui reporte l'échéance jusqu'en juin 2021. Le nombre restant de mensualités du deuxième emprunt de 0,4 millions d'euros, est de 12, ce qui reporte l'échéance jusqu'en septembre 2017. Le dernier emprunt de 80K€ poursuit son échéance qui devrait se terminer en novembre 2016.

L'emprunt de Crédit du Nord de 0,8 millions d'euros à EURIBOR 3 mois + 1,4%, devrait être remboursé in fine à la réception du CIR 2012 (estimé en juin 2016). Il est par ailleurs garanti sur des titres Eolen (0,2 millions d'euros), Amundis (0,4 millions d'euros), Alliances Services Plus (1,3 millions d'euros) et Eolen Finance (0,2 millions d'euros).

L'emprunt Société Générale de 0,2 millions d'euros (capital restant dû 0,1 millions d'euros) au taux de 4,35%, est garanti par la caution personnelle de M. Leblanc (ancien actionnaire majoritaire du Groupe Eolen) à hauteur de 59 800 €, Sa date d'échéance est novembre 2018 (soit 26 mensualités).

Le « Groupe EOLEN » a mis en place un contrat de « factoring » avec la société GE Factor. Le contrat a été conclu pour une durée indéterminée. Chaque partie peut résilier le contrat à tout moment moyennant un préavis de 3 mois. Les sociétés concernées par le contrat sont « Eolen », « Eolen Finance », « Groupe EOLEN », « Amundis » et « Alliance Services Plus ». La commission spéciale de financement est égale à la moyenne mensuelle établie le mois précédent de l'EURIBOR 3 mois majoré de 1,30% (130 points de base). Par ailleurs, la commission d'affacturage s'élève à 0,19% HT des créances cédées avec un minimum de 40 K€ HT par an.

L'encours, en milliers d'euros, de la dette et des actifs financiers du Groupe au 30 septembre 2015, avant et après prise en compte des opérations hors bilan (cf « 4.11. Engagement Hors Bilan ») de la Société, figure dans le tableau ci-dessous :

Milliers d'euros au 30 septembre 2015	Montant
Passifs financiers	27 753
Actifs financiers *	- 1 139
Position nette avant gestion	26 614
Hors bilan	-
Position nette après gestion	26 614

* Disponibilités et assimilés

Sur la base de la position nette après gestion et en tenant compte de l'exposition à des taux variables, une hausse des taux de 1 point se traduirait par une hausse des frais financiers de 50K€ par an.

En conclusion, GECI International estime être peu exposée au risque de taux.

II. Risque de change

Le Groupe est peu exposé à ce risque car la politique du Groupe est de facturer, autant que possible, dans la devise de ses coûts directs, ce qui réduit son risque de change. En d'autres termes, un contrat sera le plus souvent facturé dans la devise correspondant aux principaux coûts de réalisation du contrat. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture.

Une analyse du risque de change du Groupe sur l'exercice montre que le risque de change consolidé du Groupe est principalement causé par :

- l'endettement intragroupe libellé en Euros pour les filiales GECI Ltd (UK), AS+ Do Brasil (Brésil) et AS+ Canada (Canada).
- les soldes bancaires et le netting en devises étrangères du solde Créances commerciales/Crédit Fournisseur (principalement sur GECI Ltd);
- le Résultat net des filiales étrangères.

III. Risque de liquidité/trésorerie

	au 30 septembre 2015			31 mars 2015
	Courant	Non Courant	Total	
Avances perçues du Factor	2 196		2 196	
Compte Courant Actionnaire		15 325	15 325	15 541
Crédit Vendeur	260	740	1 000	
Offre de rachat de titres Altona "Put"		2 750	2 750	
Dettes financières		5 044	5 044	
Mobilisation CIR		800	800	
Autres dettes financières		380	380	393
Découverts et autres	256		256	
Dettes de crédit-bail	2		2	20
Fournisseurs	3 144		3 144	793
Provisions	753	2 446	3 199	519
Autres dettes	12 141	261	12 402	497
Dettes Courantes et Non Courantes	18 752	27 746	46 498	17 763
Disponibilités et assimilés	-1 139		-1 139	-1 574
Endettement net	17 613	27 746	45 359	16 189

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires et plus généralement des autres obligations financières. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Les dettes financières du Groupe à la date du 30 septembre 2015 s'établissent à 27,8 millions d'euros. La charge financière supportée par le Groupe est de 245 K€, dont 175 K€ concernent les intérêts des comptes courants de XLP Holding et Air Invest.

A eux seuls, les comptes courants d'actionnaires représentent 61% des dettes du groupe. Les comptes courants XLP Holding (11,3 millions d'euros) et Air Invest (4 millions d'euros), feront l'objet d'une incorporation dans les capitaux propres, grâce une augmentation de capital réservée, qui sera soumise à l'approbation de la prochaine assemblée extraordinaire prévue en début de l'année civile 2016 (sous condition d'octroi par l'AMF de dérogation pour ne pas procéder à une OPA suite à un franchissement de seuil).



Concernant les emprunts bancaires liés au « Groupe EOLEN », une conciliation avec les créanciers bancaires a permis d'acter une franchise de remboursement d'une année. Le découvert de 1 million d'euros octroyé par la Caisse d'Epargne est maintenu également jusqu'à fin décembre 2016. Les dettes CCSF (Commission des Chefs des Services Financiers) seront prélevées sur les créances de CIR non encore remboursées (2012 à 2014). Les efforts de restructuration menés depuis quelques temps, devront permettre par ailleurs d'économiser des frais de structure, grâce notamment à la mutualisation des frais avec la holding GECI International, ainsi que l'amélioration de la gestion des intercontrats. D'autre part, l'embauche de plusieurs personnes en commercial devrait dynamiser le chiffre d'affaires dès le début de l'année civile 2016. Le chiffre d'affaires généré par l'activité suffit donc pour faire face à l'opérationnel. Dans ces conditions, la société recouvre une visibilité de plus de 12 mois à partir du mois de septembre 2015.

Par ailleurs, les litiges évoqués à la page 20 (1.8.c) de ce rapport n'ont pas été pris en compte dans le plan de trésorerie sur un horizon de 12 mois, en raison principalement de leur issue aléatoire. C'est ainsi qu'un des principaux litiges prud'homains (demande de plus de 0,9 millions d'euros) a connu une issue favorable lors du délibéré du 24 juin 2015 déboutant intégralement le plaignant de ses demandes; lequel a fait appel de la décision. En conséquence, le Groupe maintient sa position de considérer que les décaissements éventuels et peu probables sur les 12 prochains mois afférents aux litiges ne sont pas de nature à remettre en cause sa capacité à faire face à ses échéances jusqu'au 30 septembre 2016.

IV. Risques liés à d'éventuels engagements hors bilan

Le tableau ci-dessous montre l'ensemble des engagements hors bilan vis-à-vis de tiers, pris par le Groupe GECI International (y compris les nouvelles filiales du « Groupe EOLEN ») :

	En k€					Mars.15
	Total	N+1	N+2	N+3	Septembre.15 N+4 et au-delà	
Garantie à première demande Locaux Kléber (a)	172				172	172
Avance remboursable Région Lorraine (b)	17 200	17 200				17 200
Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune (c) (d) (e) (f)	871	871				871
Garantie de passif vis-à-vis d'Alten / Cession Ingénierie (g)	300	300				300
Garantie sur emprunts bancaires (h)	2 950	800			2 150	-
Engagements hors bilan	21 493	19 171	0	0	2 322	18 543
Volume d'heures cumulées dues aux salariés au titre du DIF	15 500					500
Volume d'heures cumulées n'ayant pas donné lieu à demande	15 500					500



- a) La société GECl International a constitué une garantie à première demande de 172 380 euros, en faveur du bailleur de son nouveau siège social au 48 bis Avenue Kléber 75116 PARIS.
- b) La société GECl International a garanti auprès de la Région Lorraine le remboursement des 3 avances consenties par cette dernière à Sky Aircraft pour un montant de 21,2 millions d'euros. De manière identique, GECl Aviation a garanti le remboursement d'une de ces avances pour un montant de 9,1 millions d'euros. Ces garanties ont été effectivement appelées par le Conseil Régional de Lorraine en décembre 2012 et en janvier 2013. A ce jour, une somme de 4 millions d'euros a été payée par le Groupe.
- c) La société GECl International a bénéficié d'un abandon de créances de 0,5 millions d'euros accordé par la société XLP Holding (ex-GTH) en juillet 2004. Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée par des avenants du 3 octobre 2005, 26 novembre 2009 et 22 juillet 2010. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2015.
- Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive un résultat net consolidé supérieur ou égal à 1,3 millions d'euros ou une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10 millions d'euros, étant entendu que le calcul de la situation nette consolidée ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine toute augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation. La clause de retour à meilleure fortune n'est pas applicable au 30 septembre 2015.
- d) La société GECl International a bénéficié d'un abandon des intérêts de compte courant, accordé par la société XLP Holding ex-GTH, pour un montant de 0,3 millions d'euros en mars 2015. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune ayant une durée de 5 ans et dont les seuils déclencheurs cumulatifs sur un exercice sont : une situation nette positive supérieure à 8,5 millions d'euros et d'un résultat net comptable avant impôt de 0,5 millions d'euros.
- f) Lors de la renégociation des dettes auprès des créanciers durant cet exercice, un des abandons de créances obtenus pour une somme de 43 733 euros, a été assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.
- g) La cession des filiales du pôle « Ingénierie » au groupe ALTEN a donné lieu à une garantie de passif de 0,3 millions d'euros qui court jusqu'à fin mars 2016.

h) Les emprunts BNP Paribas et Caisse d'Épargne IDF, de 3 millions d'euros (capital restant dû 2,017 millions d'euros) sont garantis par un nantissement des titres Amundis.

L'emprunt Banque Populaire de 0,2 millions d'euros (capital restant dû 0,13 millions d'euros) est garanti par un nantissement des 408 titres Eolen en second rang.

Les emprunts de Crédit du Nord de 0,8 millions d'euros sont garantis sur le versement du CIR 2012 (estimé en mai 2016), et sur des titres Eolen (0,2 millions d'euros), Amundis (0,4 millions d'euros), Alliances Services Plus (1,3 millions d'euros) et Eolen Finance (0,2 millions d'euros).

V. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque de crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établi via le contrat d'affacturage.

Le risque de défaillance de ses clients est quant à lui limité compte tenu de la qualité de son portefeuille constitué, pour les premiers d'entre eux, par de grands groupes industriels mondiaux.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement.

Le délai de règlement usuel est de 60 jours.

Les clients dépassant ce délai de règlement sont provisionnés à hauteur du risque de non-recouvrabilité en fonction du retard constaté et en fonction du profil du client.

Les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%.

L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par la valeur comptable de chaque actif financier figurant au bilan.

VI. Risque de non reconstitution des fonds propres

Il a été constaté que les fonds propres sont inférieurs à la moitié du capital social, la société a dû convoquer, en vertu de l'article L 225-248 du code de commerce une assemblée générale extraordinaire pour décider de la dissolution anticipée de la société ou de sa continuation avec reconstitution des capitaux propres. A cet égard, l'assemblée générale du 30 mai 2014 a écarté la dissolution anticipée. Le Groupe a engagé les diverses opérations qui devront permettre la reconstitution de ses capitaux propres avant la fin de l'exercice 2015-2016. Parmi ces opérations, il est à noter que les bénéficiaires des comptes courants et le conseil d'administration s'étaient déjà favorablement prononcés pour ce projet de reconstitution des fonds propres par l'incorporation desdits comptes courants. Ce risque est donc minime.

VII. Risque sur actions et autres instruments financiers

Le Groupe n'a réalisé aucun investissement en actions ou en d'autres investissements financiers. Elle n'est donc pas exposée à ce risque.

1 . 8 . b. Risques liés à l'activité de la Société

I. Risques liés au marché et à la concurrence

Le marché dans lequel évolue le Pôle Ingénierie est très concurrentiel, notamment dans les principaux pays où le Groupe est présent (Angleterre, Inde, Afrique du Sud).

Ce marché se concentre de plus en plus, avec de moins en moins d'acteurs, et le référencement devient une étape obligée pour collaborer avec les grands groupes industriels.

Cette concurrence entre les acteurs pourrait entraîner une baisse des prix et des marges des prestations de la Société et par conséquent de ses bénéfices.

Pour faire face à cette concurrence, GECI International se spécialise sur des niches où ses compétences sont reconnues (notamment les métiers de la structure et l'intégration de systèmes), élargit sa gamme de services à forte valeur ajoutée, et améliore sa compétitivité en travaillant sur des alliances commerciales et/ou capitalistiques.

Le pôle IT est porté par la marque « EOLEN ». Le Groupe dispose aujourd'hui d'un portefeuille de clients récurrents dont la majorité sont des acteurs majeurs des marchés ciblés par le Groupe. Le savoir-faire du Groupe est reconnu sur ces différentes niches. L'expérience et la présence auprès de ces prescripteurs sont des atouts indéniables pour le Groupe. Néanmoins, le Groupe déploie tout son effort d'une part, sur ses programmes R&D (avec la solution HPC) et d'autre part, sur la recherche de partenariats technologiques grâce à une veille permanente. Le risque

est donc sur une baisse cyclique du chiffre d'affaire quand une technologie arrive à maturité, mais elle peut être limitée par l'arrivée de nouvelles technologies. Les ESN (Entreprises des Services du Numérique) concurrentes sont soumises au même problème, mais la différence se fait sur l'adaptabilité et la réactivité.

II. Risques associés au développement international

GECI International intervient sur la scène internationale depuis plus de 25 ans. Le Groupe a développé un grand savoir-faire, en particulier dans sa capacité à conduire et réaliser des projets mobilisant en cas de besoin ses différents bureaux en parallèle. Le développement de l'international est une option importante dans le redéploiement stratégique du groupe, notamment concernant l'Inde et l'Afrique du Sud. Depuis l'acquisition du « Groupe EOLEN », le groupe a étoffé son implantation grâce à la filiale établie au Brésil (AS+ Do Brasil), dont l'activité est bien implantée depuis 7 ans. Pour mémoire, la contribution de la filiale au Brésil en terme de chiffre d'affaires, dans les comptes consolidés au 30 septembre 2015, est de 431K€ soit 12,07% du CA consolidé de Groupe EOLEN et 10,9% du CA consolidé du Groupe GECI (pour mémoire, les CA consolidés s'établissent respectivement à 3 572 K€ et 3 955 K€ au 30 septembre 2015).

Le Groupe pourrait se trouver confronté à des risques inhérents à tout développement international, comme les modifications imprévisibles, par les autorités de contrôle, des restrictions à l'exportation, les barrières et les tarifs douaniers, la difficulté à gérer des opérations à l'étranger, les différences de standards technologiques entre les pays, les lois et les pratiques en matière sociale de certains pays, les délais dans les conditions de paiement, les problèmes d'encaissement, les instabilités politiques, les réductions saisonnières d'activité et l'imposition d'éventuels impôts et taxes non prévus. Ces facteurs de risque pourraient avoir un effet négatif sur les opérations internationales du Groupe et donc sur son chiffre d'affaires, ses résultats et sa situation financière. Aujourd'hui, le Brésil est dans une situation économique délicate, mais l'ancrage de l'activité brésilienne du Groupe au sein de ses donneurs d'ordre, amoindrit le risque.

III. Risques de dépendance vis-à-vis d'un nombre réduit de clients

La stratégie du Groupe est aujourd'hui axée sur un accroissement de sa clientèle, sur une extension des activités dans des secteurs connexes, et enfin sur la valorisation de son savoir-faire et de sa connaissance des marchés internationaux au travers d'une offre de concepts et de projets en partenariat industriel.

Cette stratégie de développement devrait donner au Groupe une diversification beaucoup plus importante. Par ailleurs, le Groupe fait valoir son savoir faire et ses relations privilégiées auprès

des prescripteurs majeurs, pour entretenir une identité forte de la marque « Eolen ». Cela lui permet d'intégrer de nouveaux clients et de développer de nouveaux référencements tout en renforçant ses positions auprès de ses clients historiques. Le risque est donc assez restreint.

IV. Risques liés aux fournisseurs ou aux technologies utilisées

Pour la branche Ingénierie, les technologies externes utilisées par le Groupe sont principalement des logiciels de conception, maillage et calcul de structures. Concernant la branche IT portée par les filiales du « Groupe EOLEN », les logiciels utilisés sont des logiciels de programmation et de conception. Le Groupe est attentif aux évolutions technologiques et fait une veille stratégique sur des start-up qui pourraient jouer un rôle dans ces domaines. Le Groupe s'appuie sur des logiciels standards du marché faisant référence dans ses secteurs d'intervention et correspondant aux besoins exprimés par ses clients. Le Groupe à ce jour, n'est pas exposé à un risque immédiat ou à moyen terme.

V. Risques de bonne fin sur les opérations au forfait

Ces risques concernent, dans le conseil et le service en haute technologie, les contrats au forfait. En effet, le fournisseur s'engage sur la réalisation d'une prestation correspondant au cahier des charges initial émis par le client, et ce dans des délais et pour une somme forfaitaire négociée lors de la signature du contrat.

La gestion des risques sur contrat repose sur un management de programmes qui intègre des prévisions régulières, une re-planification des ressources hebdomadaires et une distinction précise des réalisations qui relèvent soit du cahier des charges initial, soit de travaux complémentaires hors forfait facturables séparément.

Des clients historiques peuvent exiger la mise en place de tels contrats. Si tel est le cas, le Groupe s'assure que le forfait recouvre les dépenses qui devraient être engagées, que le projet est faisable dans les temps impartis en tenant compte d'aléas éventuels. La renégociation des contrats en Afrique du Sud est dans ce cas précis. Par ailleurs, le pôle IT, porté par le « Groupe EOLEN » est moins exposé à ce risque, seule la solution HPC est proposée en contrat au forfait, les autres activités font surtout de l'Assistance Technique (contrats en Régie). On peut donc conclure que le Groupe est moins exposé sur ce risque.

VI. Risque de prix

Le risque de prix est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix des matières premières et autres actifs. De par son activité, le Groupe n'est pas concerné par ce type de risque malgré l'élargissement de ses activités.

VII. Risques en cas de croissance externe

La Société a réalisé plusieurs opérations de croissance externe significatives ces dernières années.

Ces expériences passées démontrent qu'il n'est pas exclu que le Groupe puisse connaître dans le futur, des difficultés d'intégration des sociétés nouvellement acquises. Ces risques sont notamment liés aux coûts cachés : litiges non identifiés, engagement hors bilan divers, fuites de cerveaux. Ces risques peuvent être liés également à des efforts importants de financement si la société intégrée est en difficulté financière. Néanmoins, ces risques sont souvent identifiés au cas par cas selon la situation financière de la société intégrée. Le Groupe se fait souvent accompagner dans l'analyse des données opérationnelles, juridiques et financières, pour limiter les imprévus.

Les risques liés à l'acquisition du « Groupe EOLEN », portent principalement sur la baisse du chiffre d'affaires, les litiges minorés (prud'hommes, contrôles fiscaux), la trésorerie. Ces risques ont pu être gérés, notamment grâce au renforcement de l'équipe commerciale, l'assistance par des conseils sur les différents litiges, et l'obtention d'une franchise de remboursement des emprunts d'une année permettant la réorganisation de la trésorerie pour qu'elle retrouve sa situation normale.

Le Groupe poursuit sa stratégie de partenariats ou alliances capitalistiques afin de trouver des synergies à ses nouvelles activités et/ou consolider ses positions sur des marchés ciblés.

1 . 8 . c. Risques juridiques

I. Propriété intellectuelle

A ce jour, la Société n'a jamais eu de litige relatif à ses droits de propriété intellectuelle ou à ceux des tiers et ne s'attend pas à ce qu'il y en ait dans le futur.

II. Faits exceptionnels et litiges

Litige Région Lorraine

La région Lorraine dans le cadre de l'implantation de la société Sky Aircraft et le développement du programme Skylander a accordé à la société Sky Aircraft des aides : 9,1 millions d'euros au titre de l'implantation en région Lorraine, remboursable dans le cas où la Sky Aircraft quitterait la région ; 7,1 millions d'euros au titre de l'industrialisation, remboursable dès la vente du premier avion ; 5 millions d'euros au titre d'une avance de trésorerie en vue de financer le BFR du projet. Dans le cadre des accords conclus avec le Conseil Régional de Lorraine, des engagements de remboursement avaient été donnés par GECI International pour ces 3 avances et par GECI Aviation pour la seule avance de 9,1 millions d'euros.

En décembre 2012 et en janvier 2013, le payeur général de Lorraine a appelé en garantie GECI International pour le remboursement des 3 avances et GECI Aviation pour le remboursement de l'avance de 9,1 millions d'euros. La Région Lorraine a fait séquestrer 3,9 millions d'euros du CIR 2012 du groupe, ainsi que d'autres montants moins significatifs sur les différents comptes bancaires du groupe. La Société a contesté ces saisies car elle estime ne pas avoir donné de réelle garantie de caution, en cas de défaillance de ses filiales.

Dans le cadre du protocole de cession du Pôle Ingénierie à Alten en février 2014, il a été conclu un accord avec la Région Lorraine, décidant du paiement de 4 millions d'euros à la Région Lorraine, en contrepartie de la mainlevée des différentes procédures d'exécution forcées. Le contentieux sur le fond permettant de déterminer si la Région Lorraine est légitime à appeler la Société en garantie se poursuit.

GECI International a décidé, sur conseil de ses avocats, de ne pas passer de provision au titre de ces aides, en ce que les conditions de remboursement des deux premières ne sont pas réunies et en ce que le versement de la dernière aide - « avance de trésorerie en attendant la mise en place des financements convenus par les partenaires privés et publics » – peut s'analyser comme s'inscrivant dans le cadre de la participation au capital de GECI Aviation, telle que contractualisée à l'origine entre le groupe et la Région.

L'avancement de la procédure à date est la fixation de la juridiction compétente (Tribunal administratif ou Tribunal de commerce) pour qu'une décision soit prise sur ce litige. Une fois les voies de recours épuisées sur cette première décision, les parties échangeront de nouvelles conclusions sur le fond du litige auprès de la juridiction compétente et le cas échéant pourront avoir recours aux voies d'appels suite à cette première décision.

Aucune avancée n'a eu lieu dans ce litige depuis le 31/03/2015.

Autres litiges :

Dans le cadre du litige avec un fournisseur, concernant la société GECl International, dont la réclamation porte sur 0,7 millions d'euros, le risque maximal estimé et provisionné par la société s'élève à 0,2 millions d'euros, aucun élément nouveau n'étant intervenu, la position de la société sur ce litige reste inchangée.

Par ailleurs, les provisions sur les litiges prud'homaux d'un montant de 0,3 millions d'euros, concernent deux dossiers dont les demandes s'élèvent à 0,9 millions d'euros. Pour le premier dossier, le conseil des prud'hommes a rendu son délibéré le 27 mai 2015, constatant un partage des voix. Aucune date n'a été fixée pour la prochaine audience. Dans le deuxième dossier, le conseil des prud'hommes a débouté le plaignant de toutes ses demandes le 24 juin 2015, lequel a choisi de faire appel de cette décision en septembre 2015.

Concernant le « Groupe EOLEN », une dizaine de litiges prud'homaux d'un montant global de 0,3 millions d'euros ont été constatés dans les comptes pour une demande totale de 0,5 millions d'euros. Un litige sur l'Earn-out sur Amundis a été également provisionné pour 0,1 millions d'euros (montant de la demande 0,1 millions d'euros). Un contrôle URSSAF sur la société Eolen et la société Eolen Finance, portant sur les exercices de 2009 à 2011, pour un montant global de 0,3 millions d'euros a été également provisionné.

Par ailleurs, il existe une notification de redressement à la suite du contrôle fiscal portant sur les CIR 2009 à 2012 d'Eolen Finance pour 1,4 millions d'euros, intégralement provisionné, et qui a fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif. Enfin, un contrôle fiscal sur la filiale Alliance Services Plus a débuté durant le mois de juillet 2015, celui-ci est toujours en cours et porte notamment sur les CIR des exercices 2011 à 2014, et ne fait pas l'objet d'une provision dans les comptes arrêtés au 30 septembre 2015. Compte tenu de la date d'acquisition du « Groupe EOLEN », il n'a pas été possible de réaliser une valorisation acceptable du Crédit Impôt Recherche et n'a donc pas été intégré de produit au titre de 2015 dans les comptes consolidés semestriels. Celui-ci fera l'objet d'une estimation au plus juste lors de la clôture annuelle, en mars 2016.

1 . 8 . d. Risques liés à l'organisation de la Société**I. Risques liés à une éventuelle perte de collaborateurs clés**

Si le Groupe venait à perdre certains de ses salariés, son activité pourrait en être négativement affectée. Toutefois, ce risque a été largement atténué par l'organisation de la Société et sa structure de management qui avaient été considérablement renforcées au cours des précédents exercices, ainsi que par l'importance des effectifs, réduisant fortement la dépendance à un petit nombre de salariés clés.

Le Groupe a su s'entourer au fil des années de collaborateurs et de dirigeants, dont la compétence managériale et technique est reconnue par les clients de premier plan. Elle a ainsi développé un réseau étendu dans son secteur d'activité, qui lui permet de réagir rapidement en cas de départ d'hommes clés.

Une analyse approfondie est apportée lors des rapprochements capitalistiques. L'identification des personnes clés est primordiale, et l'analyse du contrôle interne permet d'accélérer cette identification et de dégager ainsi des risques éventuels et d'apporter des solutions.

Certains postes ont dû être externalisés pour des soucis de coûts. Cette stratégie n'a pas altéré la qualité de ses services. Le Groupe prévoit un renforcement de son effectif pour son projet de développement tout en poursuivant sa politique d'optimisation de coûts.

II. Risques lié à l'environnement

Les activités d'ingénierie du Groupe n'entraînent pas de risque significatif pour l'environnement. Plus spécifiquement, le Groupe étend progressivement l'utilisation de technologies informatiques collaboratives propres à faciliter la collaboration à distance et à limiter les déplacements. L'environnement fait partie des sujets sur lesquels le Groupe entend axer ses efforts de développement futur.

II. Etats Financiers semestriels Consolidés

2 . 1. Etat de Résultat Global semestriel consolidé

	en k€	Notes	Avril.15-Sept.15 6 mois	Avril.14-Sept.14 6 mois	Avril.14-Mars.15 12 mois
Chiffre d'affaires		4 . 1	3 955	646	1 213
Coûts directs			-3 332	-468	-912
Marge sur coûts directs			623	178	301
% du chiffre d'affaires			16%	28%	24,84%
Coûts généraux et administratifs			-1 966	-852	-2 013
Résultat opérationnel Courant			-1 343	-675	-1 711
Autres Produits et Charges Opérationnels ⁽¹⁾		4 . 2	728	2 160	2 762
Résultat opérationnel Net			-615	1 486	1 051
Coût de l'endettement financier net			-245	-328	-568
Autres charges et produits financiers			55	-12	-37
Résultat courant avant impôt			-805	1 146	445
Impôts sur les bénéfices			24	0	0
Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées			-781	1 146	445
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées ⁽²⁾			0	0	0
Résultat net			-781	1 146	445
<i>Attribuable aux propriétaires de la société mère</i>			-674	1 146	445
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			-107	0	0

(en euros par action)	Avril.15-Sept.15 6 mois	Avril.14-Sept.14 6 mois	Avril.14-Mars.15 12 mois
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat de base	33 929 522	33 859 996	33 859 996
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat dilué	33 867 798	33 879 996	33 879 996
Résultat net de base par action	-0,023	0,034	0,013
Résultat net dilué par action	-0,023	0,034	0,013
Résultat net de base par action – hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	-0,023	0,034	0,013
Résultat net dilué par action – hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	-0,023	0,034	0,013



2 . 2. Etat de Résultat Global Semestriel Consolidé suite

en k€	Avril.15-Sept.15 6 mois	Avril.14-Sept.14 6 mois	Avril.14-Mars.15 12 mois
Résultat de l'exercice	-781	1 146	445
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>	-58	-84	-164
<i>Impôt différé constaté directement en situation nette</i>	0	0	0
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-58	-84	-164
Résultat global total	-839	1 063	282
Attribuable aux propriétaires de la société mère	-713	1 063	282
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-126	0	0



2 . 3. Etat de Situation Financière Semestrielle Consolidée

	en k€	Notes	Avril.15-Sept.15 6 mois	Avril 14- Mars.15 12 mois
ACTIF				
Goodwill		4 . 4	5 193	
Immobilisations incorporelles		4 . 4	4 966	0
Immobilisations corporelles		4 . 4	122	8
Actifs financiers non courants		4 . 5	465	223
Total Actifs non-courants			10 746	231
Clients et autres débiteurs		4 . 6	6 101	229
Actif d'impôt exigible		4 . 7	4 639	0
Autres actifs courants		4 . 7	6 915	825
Trésorerie et équivalents de trésorerie		4 . 9	1 139	1 574
Total Actifs courants			18 793	2 628
Actifs non courants détenus en vue de la vente			0	0
Total Actif			29 539	2 859
PASSIF				
Capital			8 485	8 480
Primes et réserves			-25 636	-23 828
<i>Résultat consolidé (attribuable aux propriétaires de la société mère)</i>			-674	445
Total Capitaux propres, attribuable aux propriétaires de la société mère			-17 825	-14 902
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			866	0
Total des capitaux propres			-16 959	-14 902
Emprunts et dettes financières		4 . 9	25 039	15 934
Provisions retraites et assimilées		4 . 8	2 446	252
Autres passifs non courants		4 . 10	261	0
Total Passifs non courants			27 745	16 186
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)		4 . 9	2 714	20
Provisions courantes		4 . 8	753	267
Fournisseurs et autres créditeurs		4 . 10	3 144	793
Passif d'impôt exigible			0	0
Autres passifs courants		4 . 9	12 141	497
Total Passifs courants			18 752	1 576
Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente			0	
Total des passifs			46 498	17 762
Total Passif			29 539	2 859



2 . 4. Variation des Capitaux Propres Semestriels Consolidés

en K€	Capital et réserves liées							Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et réserves liées au capital	Reclassement des titres auto-détenus	Réserves de conversion	Autres réserves et résultat	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	
Capitaux propres au 1^{er} avril 2015	8 480	46 180	-100	1 219	-70 680	-14 902	0	-14 902
<i>Résultat net de la période</i>					-674	-674	-107	-781
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :	0	0	0	0	-38	-38	-19	-58
<i>Effet d'impôt</i>							0	0
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>					-38	-38	-19	-58
Résultat global de la période	0	0	0	0	-713	-713	-126	-839
Augmentation de capital	5	-5				0	250	250
Paiements fondés sur des actions						0		0
Reclassement des actions propres						0		0
Variation de pourcentage d'intérêt						-6 666	-6 666	-7 038
Autres variations					4 456	4 456	1 114	5 570
Total des transactions avec les actionnaires	5	-5	0	0	-2 211	-2 211	992	-1 218
Capitaux propres au 30 septembre 2015	8 485	46 175	-100	1 219	-73 604	-17 825	866	-16 959
Capitaux propres au 1^{er} avril 2014	8 480	46 180	-100	1 383	-71 161	-15 219	0	-15 219
<i>Résultat net de la période</i>					445	445	0	445
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :	0	0	0	-164	0	-164	0	-164
<i>Effet d'impôt</i>							0	0
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>				-164		-164		-164
Résultat global de la période	0	0	0	-164	445	282	0	282
Augmentation de capital	0	0				0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Reclassement des actions propres						0		0
Variation de pourcentage d'intérêt						0		0
Autres variations					35	35		35
Total des transactions avec les actionnaires	0	0	0	0	35	35	0	35
Capitaux propres au 31 mars 2015	8 480	46 180	-100	1 219	-70 680	-14 902	0	-14 902



2 . 5. Tableau des Flux de Trésorerie Semestriels Consolidés

En k€	Avril.15-Sept.15	Avril.14-Sept.14	Avril.14-Mars.15
FLUX DE TRESORERIE LIE À L'ACTIVITE			
Résultat net consolidé	-781	1 146	445
+ Amortissements et provisions	299	-69	-115
- Plus et Moins values de cession d'immobilisations	0	0	0
- Autres éléments sans incidence de trésorerie	283	33	37
- Intérêts payés	245	328	568
- Charge d'impôt (yc impôts différés)	0	0	0
Flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts	46	1 438	936
Impôts versés	0	-30	0
Variation de stocks	0	0	0
Variation des créances exploitation	2 484	6 147	11 616
Variation des dettes exploitation	44	-7 313	-7 484
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	2 528	-1 166	4 132
FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE - (A)	2 574	242	5 068
Décassements nets sur acquisitions/cessions immobilisations	-13	-2	-56
<i>Décassements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles</i>	-13	-2	-11
<i>Encaissements sur cession d'immobilisations incorporelles</i>	0	0	0
<i>Décassements sur acquisitions d'immobilisations corporelles</i>	0	0	-46
<i>Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles</i>	0	0	0
Developpement Autofinancé			0
Investissements d'exploitations nets	-13	-2	-56
Encaissements nets liés aux acquisitions financières	0	0	-173
Cession de Titres de participation (Consolidées et non Consolidées)	0	0	0
Trésorerie des sociétés acquises (cédées) durant l'exercice	2 259	0	0
Trésorerie des activités destinées à être cédées	0	0	0
Variation de périmètre (*)	-8 638	0	0
Investissements financiers nets	-6 379	0	-173
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT - (B)	-6 392	-2	-229
Encaissement net sur augmentation de capital	0	0	0
Augmentation et diminution des actions propres	0	0	0
Apports en compte courant	733	32	-229
Variation nette des emprunts	2 764	-247	-2 819
<i>Encaissement d'emprunt</i>	0	0	0
<i>Remboursement d'emprunt</i>	2 764	-247	-2 819
Intérêts payés	-245	-328	-568
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT - (C)	3 251	-542	-3 616
Variation des cours des devises	-57	-83	-164
VARIATION DE TRESORERIE hors activités abandonnées	-624	-385	1 059
ACTIVITES ABANDONNEES			
Flux de trésorerie lié à l'activité	0	1	0
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissements	0	0	0
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	0	0	0
VARIATION DE TRESORERIE des activités abandonnées	0	1	0
Trésorerie d'ouverture	1 570	510	510
Variation de trésorerie	-624	-385	1 059
Trésorerie de clôture	946	125	1 570
dont disponibilités et quasi disponibilités	753	128	1 574
dont avances perçues de la société d'affacturage	0	0	0
dont autres (découverts...)	192	-3	-4



Flux net de trésorerie opérationnelle des opérations poursuivies, ressort à + 2,6 millions d'euros. Le processus de désendettement s'est poursuivi depuis l'exercice précédent, le Groupe retrouve petit à petit, un cycle normal d'exploitation. Les comptes d'EOLEN ont été intégrés depuis le mois d'août 2015. La variation du BFR qui ressort des deux mois intégrés est évaluée à + 2,6 millions d'euros. Les créances d'exploitation ont diminué de façon significative (+ 2,1 Millions d'euros) et on constate également une légère augmentation des dettes d'exploitation (+ 0,5 millions d'euros).

Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement financier, ressort à - 6,4 millions d'euros. Ce flux concerne principalement l'intégration du « Groupe EOLEN » dans le périmètre de GECL International.

Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement, ressort à + 3,3 millions d'euros. La variation des comptes courants concerne notamment le crédit vendeur suite à l'acquisition du « Groupe EOLEN » (+ 0,7 millions d'euros). L'augmentation significative du passif financier, concerne le traitement de l'option de rachat (« put ») des titres Altona, détenus par Anthéa, selon la norme IFRS (IAS 32). Enfin, les intérêts sur les dettes financières s'élèvent pour la période à 0,2 millions d'euros.

III. Notes Explicatives

3.1. Activités et Faits marquants

Le Groupe a finalisé l'acquisition du « Groupe EOLEN » le 6 août 2015. GECE INTERNATIONAL a ainsi acquis 100% du capital et des droits de vote de la société « Groupe EOLEN », la holding du Groupe via la création d'une sous-holding d'acquisition, la société Altona International, dotée d'un capital de 1 million d'euros.

La société « Groupe EOLEN » est une société « tête de groupe » composé de 11 sociétés dont 9 sont situées en France, une au Brésil et la dernière au Canada.

Un protocole d'accord a été signé avec des conditions suspensives levées vers la fin juillet 2015. La réalisation de l'opération s'est déroulée durant le mois d'août 2015. Le prix d'acquisition a été fixé par les parties à 1,1 millions d'euros. Concomitamment, le cessionnaire s'est engagé à abandonner une créance de la société « Groupe EOLEN » sur la société Anthéa pour un montant de 727K€. Les normes IFRS 3 Révisée incluent cet abandon dans le coût d'acquisition.

Cette acquisition est financée par paiement de 150 K€ à la signature, 250 K€ par attribution d'une participation à hauteur de 20% dans la holding de reprise, filiale de GECE International, lesquels 20% sont assortis d'un engagement de rachat par le cessionnaire à hauteur de 3 millions d'euros et d'un crédit vendeur de 700 K€, prévu d'être liquidé avant mars 2017.

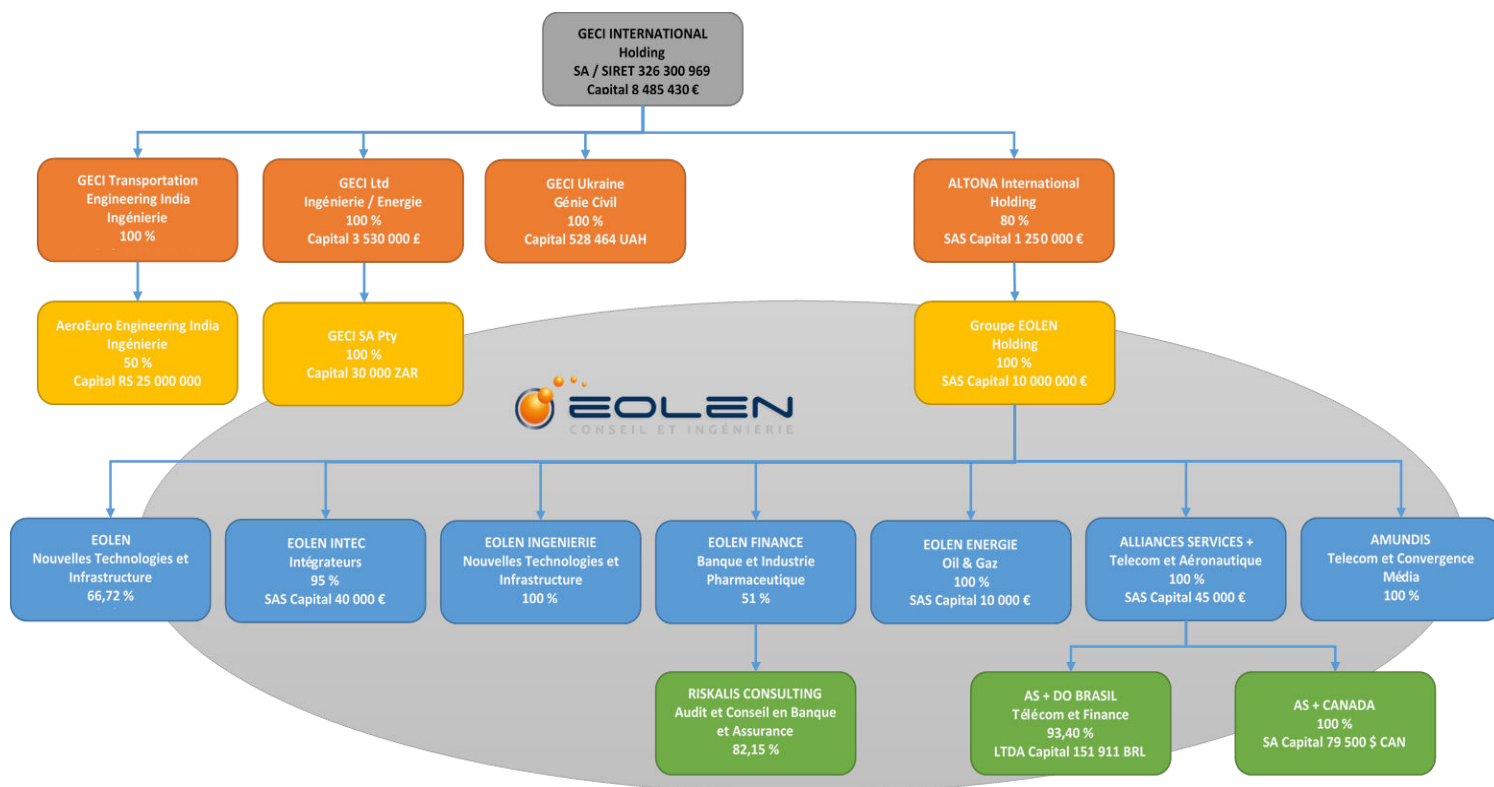
Les éléments ayant fondé la valorisation, dont l'attribution des 20% au Cédant, apparaissent aujourd'hui comme incertains, dans la mesure où la valorisation initiale apparaît discutable et discutée, à la lumière de nouveaux éléments.

L'application de la norme IFR3 Révisée, indique que tous les paiements relatifs à l'acquisition d'entreprises doivent être enregistrés à leur juste valeur à la date d'acquisition, y compris les paiements éventuels. Dans ce sens, l'engagement de paiement des 20% à hauteur de 3 millions est considéré comme faisant partie du coût global d'acquisition. Cet engagement est assimilé à un « put ». Les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées, rappellent les règles de comptabilisation des « puts » sur intérêts minoritaires, notamment la constatation d'un passif financier, le reclassement des intérêts minoritaires correspondant à la part des actions rachetées et avec un impact sur les capitaux propres part groupe.

Cette acquisition est une première étape importante dans la mise en œuvre du plan stratégique de GECE International. La nature et la taille significative de cette opération donnent un nouvel élan à son redéploiement. Cette opération, créatrice de valeur, permet de développer significativement les activités de GECE International en France et au Brésil notamment.

Les compétences du Groupe EOLEN permettent également d'envisager des avancées pour diversifier les offres, dans les services intelligents, l'informatique financière ou l'e-learning.

En tenant compte de cette acquisition, le périmètre du Groupe se compose de 17 filiales, dont 10 en France, 1 au Royaume-Uni, 2 en Inde et 1 pour chacun des pays : Afrique du Sud, Brésil, Canada et Ukraine.



Créé en 2006, le « Groupe EOLEN » est avant tout une société française de conseil et d'ingénierie en hautes technologies qui rassemble à ce jour plus de 340 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 24,9 millions d'euros pour l'exercice 2014. Son fort développement s'appuyait sur une croissance organique et sur une stratégie d'acquisitions ciblées.

Fort de son savoir-faire, le « Groupe EOLEN » apporte une réponse différente aux enjeux des entreprises et s'engage à apporter un Service PREMIUM à ses clients tout comme à ses consultants. Dans cette démarche, il s'est vu décerner le 1er prix du classement Deloitte Technology Fast 50 dans la catégorie Logiciels et Services informatiques (2012) et fait partie des pépites technologiques OSEO Excellence. EOLEN a également été primé au Deloitte Technology Fast 50 en 2013.

Un protocole de conciliation avec les créanciers (notamment les banques) a été acté en juillet 2015. Celui-ci stipule une franchise de remboursement d'un an des mensualités (jusqu'en



septembre 2016), avec une reprise de maturité des remboursements après la période de franchise, les intérêts restent dus durant cette période. Les dettes CCSF seront prélevées sur les créances de CIR non encore remboursées (2012 à 2014). Deux des filiales du "Groupe EOLEN" font l'objet de contrôles fiscaux actuellement (EOLEN Finance et Alliance Services Plus).

3 . 2. Base de préparation des états financiers consolidés, et continuité d'exploitation

3 . 2 . 1. Principes et règles comptables

Le Groupe établit ses comptes consolidés en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) en vigueur au 30 septembre 2015 telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Les comptes intermédiaires sont établis selon les mêmes règles et méthodes que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels clos au 31 mars 2015.

Les normes, les interprétations et les amendements aux normes en vigueur qui ont été publiés et qui sont d'application obligatoire depuis l'exercice ouvert le 1er janvier 2015 sont les suivants :

- Améliorations annuelles des IFRS (2011-2013)
- IFRIC 21 – Taxes prélevées par une autorité publique

Ces derniers n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe (notamment l'IFRIC 21 sur les Taxes prélevées par une autorité publique).

3 . 2 . 2. Déclaration de conformité

Les comptes semestriels consolidés résumés du premier semestre 2015/2016 ont été préparés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant d'états financiers résumés au sens du §8 de la norme IAS 34, les notes annexes ne portent que sur les éléments significatifs du semestre. Ils n'incluent pas toutes les informations requises par le référentiel IFRS pour la préparation des comptes consolidés annuels et doivent être lus conjointement avec le rapport financier annuel 2015.

3 . 2 . 3. Principe de continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés du Groupe au 30 septembre 2015 ont été établis en conformité avec référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

[Http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et ont été arrêtés par le conseil d'administration prévu pour le 15 décembre 2015.

Les principes comptables ainsi que les méthodes d'évaluation, appliqués aux comptes Groupe clos le 31 mars 2015 ont été reproduits aux états financiers consolidés Groupe clos le 30 septembre 2015, à l'exception des effets des nouvelles normes et interprétation tels que décrits ci-dessus.

Les comptes au 30 Septembre 2015 ont été établis dans le cadre d'un principe de continuité d'exploitation dans la mesure où celle-ci doit s'apprécier sur un horizon de 12 mois à compter de la date de clôture, soit jusqu'au 30 septembre 2016.

La capacité de GECl International à faire face à l'ensemble de ses engagements suite à l'acquisition du « Groupe EOLEN » reposait sur un plan de trésorerie prévisionnel de 12 mois couvrant la période d'octobre 2015 à septembre 2016 élaboré par le Groupe. La direction financière de GECl International réalise de manière régulière un suivi et actualisation de ce plan de trésorerie. Ce plan de trésorerie prend en compte la situation actuelle du Groupe dans son ensemble et notamment les prévisions d'activités de du secteur « IT » (le secteur qui regroupe les activités d'EOLEN).

A date, le Groupe recouvre une visibilité de plus de 12 mois à partir de septembre 2015, incluant les éventuels risques prud'homaux. En effet, les dettes financières ayant fait l'objet d'un protocole, qui décale le remboursement des mensualités au-delà de septembre 2016. Les dettes CCSF seront prélevées sur les créances de CIR non encore remboursées (2012 à 2014).

Par ailleurs, les prévisions de trésorerie n'incluent aucun remboursement des comptes courants des actionnaires XLP Holding (11,3 millions d'euros) et Air Invest (4 millions d'euros), ceux-ci ayant confirmé qu'ils acceptent l'incorporation de ces comptes courants dans les fonds propres de la société GECl International. Ces augmentations de capital réservées sont prévues pour le début de l'année civile 2016 et au plus tard au 31 mars 2016, sous condition d'octroi par l'AMF d'une dérogation sur l'obligation de procéder à un OPA suite à franchissement de seuil.

3.2.4. Autres principes comptables

Base d'évaluation : La comptabilisation des actifs et passifs est basée sur le principe comptable des coûts historiques.

Recours à des estimations : La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent s'avérer différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Amortissement des immobilisations : Les amortissements semestriels sont calculés sur la base des seuls actifs détenus par le groupe au 30 septembre 2015.

Test de dépréciation : s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur, le Groupe procède à l'estimation de la valeur recouvrable de l'actif. Par ailleurs, qu'il y ait un indice de perte de valeur ou non, le Groupe procède annuellement à un test de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill (IAS 36).

Trésorerie et équivalents de trésorerie : La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue ainsi que les équivalents de trésorerie (IAS 7).

Comptabilisation du CICE : Le CICE vient en diminution des charges sociales (IAS 19).

Conversion des états financiers des sociétés étrangères : les états financiers des filiales étrangères sont intégrés selon les normes IFRS 21, avec la conversion dans la monnaie de présentation (euro).

Écarts d'acquisition : L'écart d'acquisition constaté lors d'une prise de participation correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part du Groupe dans l'actif net retraité de la société acquise. Cette différence de valeur se répartit entre :

(1) Les écarts d'acquisitions afférents à certains éléments identifiables du bilan qui sont reclassés dans les postes appropriés et suivent les règles comptables qui leur sont propres.

(2) L'écart d'acquisition pour le solde non affecté.

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de valeur annuel.

3.3. Evolution du périmètre de consolidation

3.3.1. Méthode et périmètre de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ce contrôle exclusif s'apprécie en fonction de la majorité des droits de vote, ou de l'exercice contractuel ou de fait de la direction opérationnelle.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux états financiers des sociétés desquelles le Groupe exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle exclusif. La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte résultat de la quote-part de résultat de l'année de l'entreprise associée. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé de sa quote-part des variations postérieures à l'acquisition des capitaux propres. La participation du groupe comprend le goodwill.

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base des comptes semestriels arrêtés le 30 septembre 2015 et retraités, le cas échéant, pour être harmonisés avec les principes comptables du Groupe. Les sociétés entrantes dans le périmètre sont consolidées au moment du transfert juridique des titres acquis. A cet effet, un arrêté comptable des sociétés acquises est réalisé.

3.3.2. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation a significativement évolué suite à l'acquisition du "Groupe Eolen". Le tableau ci-après récapitule les informations concernant les nouvelles filiales :

Nom de la société	forme juridique	capital	SIRET	Actionnaires	Tx de détention	PAYS
GROUPE EOLEN	SAS	10 000 000 €	51402387800010	ALTONA INTERNATIONAL	100,00%	France
EOLEN	SAS	60 100 €	49250356000012	GROUPE EOLEN	66,72%	France
EOLEN FINANCE	SAS	650 000 €	43535327100032	GROUPE EOLEN	51,00%	France
RISKALIS CONSULTING	SAS	160 650 €	48177018800060	EOLEN FINANCE	82,15%	France
EOLEN INTEC	SAS	40 000 €	49979079800023	GROUPE EOLEN	95,00%	France
EOLEN ENERGIE	SAS	10 000 €	52906689600018	GROUPE EOLEN	100,00%	France
EOLEN INGENIERIE	SAS	40 000 €	50813093700016	GROUPE EOLEN	100,00%	France
AMUNDIS	SAS	8 000 €	49317789300036	GROUPE EOLEN	100,00%	France
ALLIANCE SERVICES PLUS	SAS	45 000 €	45115035300071	GROUPE EOLEN	100,00%	France
ALLIANCE SERVICE PLUS SERVICOS DE	LTDA	151 911 Réal		ALLIANCE SERVICES PLUS	93,40%	Brésil
AS+ SERVICE CONSEIL INC	SA	79 600 \$ canadien		ALLIANCE SERVICE PLUS	100,00%	Canada
ALTONA INTERNATIONAL	SAS	1 250 000 €	812911667	GECI INTERNATIONAL	80,00%	France

Les filiales en Afrique du Sud, Ukraine, Canada ainsi qu'en Inde (GECI Transportation Engineering in India), n'ont pas d'activité. Leur contribution dans les comptes consolidés est nulle.

En octobre 2015, suivant le protocole d'accord d'acquisition une partie du crédit vendeur envers Anthéa (ancien actionnaire de Groupe EOLEN) a été intégré dans le capital social d'ALTONA International pour 0,25 million d'euros, représentant 20% du nouveau capital social. Cette opération a été anticipée et intégrée dans les comptes consolidés semestriels du 30 septembre 2015.

3 . 4. Evènements postérieurs au 30 septembre 2015

Néant

3 . 5. Informations sur le caractère saisonnier ou cyclique des activités

L'activité du Groupe n'est pas sujette à saisonnalité et se réalise de manière relativement homogène entre chaque semestre.

3 . 6. Informations sur les transactions entre les parties liées

Le montant des compte-courants créditeurs vis-à-vis des associés dans GECI International est de 15,3 millions d'euros au 30 septembre 2015 dont 11,3 millions d'euros vis-à-vis de XLP Holding (dont 127K€ de charges d'intérêt pour l'exercice contre 170K€ l'exercice précédent), et 4 millions d'euros pour AirInvest (dont 48K€ de charges d'intérêts durant cet exercice contre 61K€ l'exercice précédent).

Un prêt de 250 K€ a été accordé à GECI Ltd par Mohacs Trading & Services SA en novembre 2012. Le prêt n'a pas été remboursé à ce jour et un report de remboursement est envisagé.

Un prêt de 135 K€ a été accordé à GECI Ltd par LeaseTech en novembre 2012. Le prêt n'a pas été remboursé à ce jour et un report de remboursement est envisagé.

Une convention de trésorerie entre Altona International et « Groupe EOLEN » a été signée le 8 août 2015.

Une convention de trésorerie entre GECI International et Altona International a été signée le 8 août 2015.

IV. Notes relatives à certains postes de bilan et du compte de résultat

4.1. Chiffre d'Affaires

	En k€	Avril.15-Sept.15 6 mois	Avril.14-Sept.14 6 mois	Avril.14-Mars.15 12 mois
Facturations		3 955	646	1 206
Variations des Actifs/Passifs sur contrats en cours				
Chiffre d'Affaires		3 955	646	1 206

Le chiffre d'affaires à périmètre constant a connu une baisse, aussi bien sur les activités en Afrique du Sud que les activités du pôle IT.

Répartition CA Ingénierie (K€)	F16 (2015-16) 6 mois		F15 (2014-15) 6 mois		F15 (2014-15)	
France	0	0%	0	0%	0	0%
Union Européenne	0	0%	0	0%	0	0%
Autres Zones	376	100%	508	100%	895	100%
Total Consolidé	376	100%	508	100%	895	100%
Répartition CA IT (K€)	F16 (2015-16) 6 mois		F15 (2014-15) 6 mois		F15 (2014-15)	
France	3 141	88%	0	0%	0	0%
Union Européenne	0	0%	0	0%	0	0%
Autres Zones	431	12%	0	0%	0	0%
Total Consolidé	3 572	100%	0	0%	0	0%
Répartition CA Holding (K€)	F16 (2015-16) 6 mois		F15 (2014-15) 6 mois		F15 (2014-15)	
France	7	100%	137	100%	318	100%
Union Européenne	0	0%	0	0%	0	0%
Autres Zones	0	0%	0	0%	0	0%
Total Consolidé	7	100%	137	100%	318	100%



Répartition CA Ingénierie (K€)	F16 (2015-16) 6 mois		F15 (2014-15) 6 mois		F15 (2014-15)	
Aéronautique	0	0%	0	0%	0	0%
Propulsion/Energie	376	100%	508	100%	895	100%
Autres (dont Génie civil)	0	0%	0	0%	0	0%
Total	376	100%	508	100%	895	100%
Répartition CA IT (K€)	F16 (2015-16) 6 mois		F15 (2014-15) 6 mois		F15 (2014-15)	
Energie Transport Industrie	559	16%	0	0%	0	0%
Finance	1 051	29%	0	0%	0	0%
Télécom & Mutlimédia	1 131	32%	0	0%	0	0%
Intégration	401	11%	0	0%	0	0%
Brésil	431	12%	0	0%	0	0%
Total	3 572	100%	0	0%	0	0%
Répartition CA Holding (K€)	F16 (2015-16) 6 mois		F15 (2014-15) 6 mois		F15 (2014-15)	
Refacturation Coûts Informatiques	0	0%	137	100%	275	86%
Refacturation autres	7	100%	0	0%	43	14%
Commissions	0	0%	0	0%	0	0%
Total	7	100%	137	100%	318	100%

4 . 2. Autres produits et charges opérationnels

Les produits opérationnels correspondent à :

- un abandon d'intérêt de compte courant consenti par un actionnaire de référence Air Invest (0,4 millions d'euros),
- un remboursement de la Région Lorraine d'une saisie sur les comptes bancaires de GECL International (43K€) et
- la reprise d'amortissement exceptionnel. Lors de l'exercice 2013-2014, les actifs immobilisés du groupe ont été amortis en totalité de façon exceptionnelle, notamment les actifs en leasing. Ces amortissements exceptionnels ont été retraités chaque année, dans les comptes sociaux, en constatant des dotations d'exploitation d'une part et en reprenant le même montant sur ces amortissements exceptionnels.

Le montant indiqué au 30 septembre 2014 correspond essentiellement aux abandons de créances d'exploitation obtenus pour 2,2 millions d'euros, suite à la renégociation des dettes fournisseurs.



4.3. Informations Sectorielles

Au titre de l'IFRS 8, l'activité du groupe se répartit sur deux secteurs d'activité, le pôle Ingénierie et le pôle IT, représentés par les activités du « Groupe EOLEN ». Depuis l'intégration de ce dernier, le pôle IT représente l'activité principale du Groupe GECI International.

La direction procède actuellement à l'identification de secteurs opérationnels correspondants à des activités susceptibles de faire percevoir des produits et supporter des charges au Groupe. Les données financières qui sont actuellement disponibles concernant le découpage des secteurs à l'intérieur du pôle IT, ne sont pas suffisantes pour l'identification claire des « secteurs opérationnels » tels que définis par les normes IFRS. La direction a lancé d'ores et déjà des process financiers qui permettent d'organiser les informations financières, notamment la comptabilité et le contrôle de gestion.

Le pôle IT, intègre les activités du seul « Groupe EOLEN ». L'acquisition étant actée en début d'août 2015, seules les données financières de la période d'août à septembre 2015 ont été intégrées dans les comptes consolidés IFRS. Pour mémoire, le « Groupe EOLEN » consolidait ses comptes selon les normes CRC-9902, et sa période fiscale correspondait à l'année civile.

en K€	Avril.15-Septembre.15					Avril.14-Septembre.14			
	Activité Ingénierie	Activité IT	Holding	Elim Intercos	Total	Activité Ingénierie	Holding	Elim Intercos	Total
Chiffre d'affaires	376	3 572	207	-200	3 955	508	137	0	646
Coûts directs	-412	-2 679	-241	0	-3 332	-468		0	-468
Marge sur coûts directs	-36	893	-34	-200	623	41	137	0	178
<i>% du chiffre d'affaires</i>	-9,5%	25,0%	N/A		15,7%	8,0%	N/A		27,5%
Coûts généraux et administratifs	-23	-1 214	-928	200	-1 966	-11	-841	0	-852
Résultat opérationnel Courant	-59	-321	-962	0	-1 343	29	-704	0	-675
Autres Produits et Charges Opérationnels	0	48	680	0	728	5	2 155	0	2 160
Résultat opérationnel Net	-59	-273	-282	0	-615	34	1 451	0	1 486
Coût de l'endettement financier net	0	-70	-176	0	-245	-12	-316	0	-328
Autres charges et produits financiers	51	-2	5	0	55	-4	-7	0	-12
Résultat courant avant impôt	-8	-344	-453	0	-805	18	1 128	0	1 146
Impôts sur les bénéfices		24		0	24			0	0
Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées	-8	-320	-453	0	-781	18	1 128	0	1 146
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées					0				0
Résultat net	-8	-320	-453	0	-781	18	1 128	0	1 146
<i>Part du groupe</i>	-8	-213	-453	0	-674	18	1 128	0	1 146
Intérêts minoritaires	0	-107	0	0	-107	0	0	0	0



L'activité « Ingénierie » regroupe les coûts liés aux filiales en Angleterre, Afrique du Sud et en Inde. Les coûts de la JV AeroEuro ne sont pas intégrés dans ces comptes car elle a été consolidée par la méthode de la mise en équivalence des titres (IFRS 11).

La Holding continue de supporter des coûts liés aux filiales cédées ou abandonnées, notamment en informatique, ainsi que des dépenses exceptionnelles liées à la stratégie de retournement de la société. La société a bénéficié d'un abandon de créance d'un de ses actionnaires (Air Invest), notamment sur les intérêts de comptes courants (393 K€).

4.4. Immobilisations

En K€	Imm. Incorporelles				Imm. Corporelles				Total
	Logiciels Techniques	Frais de recherche et développement	Autres	Total	Installations techniques	Equipement des bureaux, informatique	Avances sur Immobilisations	Total	
Valeur brute au 31 mars 2015	3 209	0	0	3 209	300	2 920	0	3 220	6 429
Acquisitions				0	13			13	13
Crédit bail				0				0	0
Variation de périmètre	187		10 076	10 263	24	450		474	10 737
Cessions				0				0	0
Ecart conversion				0	-2			-2	-2
Autres				0				0	0
Valeur brute au 30 Septembre 2015	3 396	0	10 076	13 472	335	3 369	0	3 705	17 177
Amortissements au 31 mars 2015	3 209	0	0	3 209	293	2 920	0	3 213	6 422
Dotation	5			5	3	3		6	11
Variation de périmètre	65		35	99	16	356		371	471
Reprise sur cessions				0				0	0
Ecart conversion				0	-6	-2		-7	-7
Autres				0				0	0
Amortissements au 30 Septembre 2015	3 278	0	35	3 313	306	3 277	0	3 583	6 896
Valeur Nette au 30 Septembre 2015	118	0	10 042	10 159	30	92	0	122	10 281

La variation de périmètre concerne l'intégration des comptes consolidés du « Groupe EOLEN ». Dans les immobilisations incorporelles, on notera la marque « EOLEN » valorisée à 4,9 millions d'euros. Cette immobilisation incorporelle a fait l'objet d'une valorisation par un cabinet d'expert. La perte de valeur constatée est considérée comme non significative. L'estimation de la valeur de cet actif est conforme à la norme IFRS 3R sur la notion de « juste valeur ». Les synergies et hypothèses spécifiques à l'acquéreur (GECI International) ont été exclues. L'analyse faite reflète les synergies et hypothèses communes à tout acquéreur potentiel qui pourrait acheter ou vendre

individuellement les actifs identifiés. Les approches qui ont été utilisées sont : la méthode des redevances, la méthode des surprofits et l'approche par les coûts.

Ecart d'acquisition :

Les 5,2 millions d'euros d'écart d'acquisition en variation de périmètre correspondent à la différence entre le coût de la transaction et l'actif net du regroupement d'entreprises « Groupe EOLEN ».

Le coût d'acquisition a été estimé à 4,6 millions d'euros et se décompose comme suit :

- prix d'acquisition de 1,1 millions d'euros
- abandon de 0,7 millions d'euros de créances du « Groupe EOLEN » en faveur d'Anthéa,
- option de rachat des 20% de la société Altona pour 3 millions d'euros à partir de 2017).

La juste valeur a été obtenue selon la valeur de l'actif net comptable retraité des comptes consolidés à fin juillet 2015 du « Groupe EOLEN », pour - 0,6 millions d'euros (part du groupe). Conformément à la norme IFRS 3 révisée, le Groupe dispose d'un an à compter de la date d'acquisition pour procéder à l'allocation de l'écart d'acquisition et donc de la détermination finale du Goodwill.

4 . 5. Actifs financiers non courants

En k€	Participation dans les entreprises associées	Actifs financiers non courants				Total
		Prêts	Autres actifs Non courants	Dépôts de garantie		
				Placés en actions	Simple	
Valeur brute au 31 mars 15	186	0	0	173	50	409
Acquisitions/Augmentations						0
Variation de périmètre Périmètre					241	241
Cessions/Remboursements						0
Ecart conversion	-16				1	-15
Autres						0
Valeur brute au 30 Septembre 15	170	0	0	173	292	635
Dépréciations au 31 mars 15	186	0	0	0	0	186
Dotations						0
Reprise sur cessions						0
Variation de périmètre Périmètre					0	0
Ecart conversion	-16					-16
Autres						0
Dépréciations au 30 Septembre 15	170	0	0	0	0	170
Valeur Nette au 30 Septembre 15	0	0	0	173	292	465

Les dépôts de garantie correspondent aux locaux de GECI International situé à l'Avenue Kléber (dont une garantie à première demande de 173K€) et aussi aux locaux du « Groupe EOLEN » à Malakoff (notamment dans la variation de périmètre).

4 . 6. Actifs courants

	En k€	Avril.15-Sept.15 6 mois	Avril.14-Sept.14 6 mois	Avril.14-Mars.15 12 mois
Clients et compte rattachés		6 037	228	229
Provisions sur comptes clients		-612	0	0
Factures à établir		675	0	0
Clients et autres débiteurs		6 101	228	229

La variation entre les deux périodes, concerne l'intégration du « Groupe EOLEN » dans le périmètre du Groupe. Les créances clients du « Groupe EOLEN » sont factorisées auprès de GE Factor. Seules des créances venant du DOM-TOM ne sont pas factorisées. Ces créances



concernent des filiales du groupe Orange, et devraient pouvoir être factorisées également à court terme. Le délai de paiement moyen est 2 mois. La constitution de provision est faite au cas par cas. Néanmoins, à la clôture de septembre 2015, les créances non payées de 2014 ont été totalement provisionnées.

4.7. Autres actifs courants

	En k€	Avril.15-Sept.15 6 mois	Avril.14-Sept.14 6 mois	Avril.14-Mars.15 12 mois
Avances Fournisseurs		73	0	0
Créances sociales		758	43	22
Créances fiscales		5 897	1 367	163
Charges constatées d'avance		138	40	63
Créances diverses		49	1 819	577
Autres actifs courants		6 915	3 269	825
Créances d'Impôts		4 639		
Actif d'impôt exigible		4 639	0	0

Les créances fiscales concernent les créances de TVA (TVA déductibles, Crédit de TVA) pour 5,4 millions d'euros, les subventions à recevoir sur AS+ pour 0,3 millions d'euros (concernant le HPC sur les projets CEA) et diverses taxes pour 0,2 millions d'euros.

Les créances d'impôts concernent les créances CIR (2012 à 2014) et CICE (2013 à 2014) des filiales du « Groupe EOLEN ». Une partie de ces créances fait l'objet de contrôles fiscaux, dont certains sont en cours comme chez Alliance Services Plus. Ce dernier porte sur le CIR encore à l'actif (1,6 M€) mais aussi sur le CIR versé (2,4 M€). Aucune provision au titre du contrôle chez Alliance Services Plus n'a été comptabilisée au 30 septembre 2015.

Compte tenu de la date d'acquisition du « Groupe EOLEN », il n'a pas été possible de réaliser une valorisation acceptable du Crédit Impôt Recherche 2015 à la date de la clôture et n'a donc pas été intégré dans les comptes. Celui-ci fera l'objet d'une estimation au plus juste lors de la clôture annuelle, en mars 2016.



4 . 8. Provisions

	Mars.15	Variation du périmètre	Dotations	Reprises suite à consommation	Reprises non utilisées	Reclassement	Sept. 2015
Provisions clients	0	663		51			612
Provisions autres actifs courants	0	56					56
Litiges prud'homaux	268	295	211	21			754
Provision pour Charges	0						0
Provision pour litiges	0						0
Provisions courantes	268	295	211	21	0	0	754
Provisions non courantes	200	1 820		17			2 003
Provisions retraites et assimilées	52	358	33				443
Total des Provisions	520	3 192	244	89	0	0	3 867

La Variation du périmètre concerne l'intégration des comptes du « Groupe EOLEN » dans le périmètre du Groupe. Les provisions pour litiges prud'homaux du « Groupe EOLEN » ont été ajustées suite aux évaluations des risques faites par ses Conseils.

Les provisions non courantes d'un montant de 1,8 M€ correspondent notamment aux risques relatifs au contrôle fiscal de la société EOLEN (0,3 M€) ainsi qu'aux propositions de rectifications à la suite du contrôle fiscal portant sur le CIR 2009 à 2012 d'EOLEN Finance (1,4 M€) et qui font par ailleurs l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif.

4 . 9. Dettes Financières

	En k€		Septembre.15			Mars.15
	Septembre.15	à un an au plus	+ de 1 an à - de 5 ans	à + de 5 ans		
Avances perçues du Factor	2 196	2 196			0	
Compte-Courant actionnaires	15 325			15 325	15 541	
Crédit Vendeur	1 000	260		740	0	
Offre de rachat de titres Altona "Put"	2 750			2 750	0	
Emprunts auprès des établissements bancaires	5 044			5 044	0	
Autres dettes financières	380			380	393	
Dettes de crédit-bail	2	2			16	
Mobilisation de créances CIR	800			800	0	
Découverts et autres	256	256			4	
Dettes financières	27 753	2 714	25 039	0	15 954	
<i>dont court et moyen terme</i>	<i>2 714</i>	<i>2 714</i>			<i>20</i>	
<i>dont long terme</i>	<i>25 039</i>		<i>25 039</i>	<i>0</i>	<i>15 934</i>	
Disponibilités et assimilés	-1 139	-1 139			-1 574	
Endettement (Trésorerie) Net(te)	26 614	1 575	25 039	0	14 380	



Les dettes financières pour 5,8 millions d'euros, concernent exclusivement les dettes bancaires du « Groupe EOLEN ». Un protocole d'accord signé en juillet 2015 a acté une franchise de remboursement des mensualités jusqu'en septembre 2016, les intérêts échus restant dus.

Le contrat de factoring avec GE Factor est un contrat non déconsolidant. Ce contrat a été conclu pour une durée indéterminée.

Les comptes courants comprennent les comptes courants des actionnaires de référence de GECI International (XLP Holding pour 11,3 millions d'euros et AirInvest pour 4 millions d'euros). Les lignes « Crédit Vendeur » et « Offre de Rachat des titres Altona « Put » », dont le montant total s'élève à 3,7 millions d'euros, sont relatives à l'opération d'acquisition du groupe Eolen.

Les autres dettes financières concernent les emprunts de Leasetech et de Mohacs Trading Services pour 0,4 millions d'euros.

4 . 10. Autres passifs courants et non courants

	En k€	Avril.15-Sept.15 6 mois	Avril.14-Sept.14 6 mois	Avril.14-Mars.15 12 mois
Fournisseurs et compte rattachés		1 985	377	575
Fournisseurs -Factures non parvenues		1 159	124	217
Fournisseurs et autres créditeurs		3 144	501	793

	En k€	Avril.15-Sept.15 6 mois	Avril.14-Sept.14 6 mois (Publié)	Avril.14-Mars.15 12 mois
Avances et Acomptes Reçus		261	0	0
Autres passifs non courants		261	0	0

	En k€	Avril.15-Sept.15 6 mois	Avril.14-Sept.14 6 mois (Publié)	Avril.14-Mars.15 12 mois
Dettes sociales		3 171	428	386
Dettes fiscales		8 308	111	66
Dettes diverses		412	32	7
Fournisseurs d'immobilisations		7	7	37
Produits constatés d'avance		243		0
Autres passifs courants		12 141	577	497

Les dettes fiscales et sociales concernent majoritairement le « Groupe EOLEN ». Une grande partie concerne des dettes CCSF (Commission des Chefs des Services Financiers). Les dettes CCSF seront prélevées sur les créances de CIR/CICE non encore remboursées (2012 à 2014).

4.11. Engagements Hors Bilan

Le tableau ci-dessous reprend les engagements hors bilan vis-à-vis de tiers, pris par le Groupe GECI International (y compris les nouvelles filiales du « Groupe EOLEN ») :

	En k€					Mars.15
	Total	N+1	N+2	N+3	Septembre.15 N+4 et au-delà	
Garantie à première demande Locaux Kléber (a)	172				172	172
Avance remboursable Région Lorraine (b)	17 200	17 200				17 200
Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune (c) (d) (e) (f)	871	871				871
Garantie de passif vis-à-vis d'Alten / Cession Ingénierie (g)	300	300				300
Garantie sur emprunts bancaires (h)	2 950	800			2 150	-
Engagements hors bilan	21 493	19 171	0	0	2 322	18 543
Volume d'heures cumulées dues aux salariés au titre du DIF	15 500					500
Volume d'heures cumulées n'ayant pas donné lieu à demande	15 500					500

a) La société GECI International a constitué une garantie à première demande de 172 380 euros, en faveur du bailleur de son nouveau siège social au 48 bis Avenue Kléber 75116 PARIS.

b) La société GECI International a garanti auprès de la Région Lorraine le remboursement des 3 avances consenties par cette dernière à Sky Aircraft pour un montant de 21,2 millions d'euros. De manière identique, GECI Aviation a garanti le remboursement d'une de ces avances pour un montant de 9,1 millions d'euros. Ces garanties ont été effectivement appelées par le Conseil Régional de Lorraine en décembre 2012 et en janvier 2013. A ce jour, une somme de 4 millions d'euros a été payée par le Groupe.

GECI International a décidé, sur conseil de ses avocats, de ne pas passer de provision au titre de ces aides, en ce que les conditions de remboursement des deux premières ne sont pas réunies et en ce que le versement de la dernière aide - « avance de trésorerie en attendant la mise en place des financements convenus par les partenaires privés et publics » – peut s'analyser comme s'inscrivant dans le cadre de la participation au capital de GECI Aviation, telle que contractualisée à l'origine entre le groupe et la Région.



c) La société GECI International a bénéficié d'un abandon de créances de 0,5 millions d'euros accordé par la société XLP Holding (ex-GTH) en juillet 2004. Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée par des avenants du 3 octobre 2005, 26 novembre 2009 et 22 juillet 2010. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive un résultat net consolidé supérieur ou égal à 1,3 millions d'euros ou une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10 millions d'euros, étant entendu que le calcul de la situation nette consolidée ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine toute augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation. La clause de retour à meilleure fortune n'est pas applicable au 30 septembre 2015.

d) La société GECI International a bénéficié d'un abandon des intérêts de compte courant, accordé par la société XLP Holding ex-GTH, pour un montant de 0,3 millions d'euros en mars 2015. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune ayant une durée de 5 ans et dont les seuils déclencheurs cumulatifs sur un exercice sont : une situation nette positive supérieure à 8,5 millions d'euros et d'un résultat net comptable avant impôt de 0,5 millions d'euros.

f) Lors de la renégociation des dettes auprès des créanciers durant cet exercice, un des abandons de créances obtenus pour une somme de 43 733 euros, a été assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

g) La cession des filiales du pôle « Ingénierie » au groupe ALTEN a donné lieu à une garantie de passif de 0,3 millions d'euros qui court jusqu'à fin mars 2016.

h) Les emprunts BNP Paribas et Caisse d'Epargne IDF, de 3 millions d'euros (capital restant dû 2,017 millions d'euros) sont garantis par un nantissement des titres Amundis.

L'emprunt Banque Populaire de 0,2 millions d'euros (capital restant dû 0,13 millions d'euros) est garanti par un nantissement des 408 titres Eolen en second rang.

Les emprunts de Crédit du Nord de 0,8 millions d'euros sont garantis sur le versement du CIR 2012 (estimé en mai 2016), et sur des titres Eolen (0,2 millions d'euros), Amundis (0,4 millions d'euros), Alliances Services Plus (1,3 millions d'euros) et Eolen Finance (0,2 millions d'euros).

4 . 12. Comptes Consolidés Pro Forma du « Groupe EOLEN »

4 . 11 . 1. Base de préparation

L'intégration du « Groupe EOLEN » et ses filiales dans le périmètre de consolidation de GECI International, implique une modification significative des agrégats financiers de ce dernier. Les comptes Pro Forma suivants, permettent de donner une image de la situation financière du groupe si cette opération d'acquisition s'était produite au début de l'exercice 2015-2016, soit au 1^{er} avril 2015. Pour rappel, les critères d'appréciation retenus selon la Recommandation AMF n°2013-08 (chiffre d'affaires, résultat, total de l'actif supérieurs à 25% par rapport aux agrégats de la société avant l'acquisition) ont été constatés.

Les informations financières Pro Forma Consolidées ont été établies en application du règlement CE n°809/2004 de la Commission Européenne en utilisant la méthode de l'acquisition d'après les normes IFRS.

Les informations financières ont été préparées sur la base de :

- des états financiers semestriels consolidés de GECI International audités à fin septembre 2015.
- des comptes de résultats Pro Forma consolidés du « Groupe EOLEN », dont la tête de groupe est la holding d'acquisition « Altona International », filiale de GECI International.

Le « Groupe EOLEN » produit des comptes consolidés selon les normes françaises CRC 99-02. Leur exercice fiscal correspond à une année civile. Les derniers comptes certifiés correspondent à l'exercice 2014, clos à fin décembre 2014. Des arrêtés comptables correspondant à la période entre le mois d'avril 2015 et le mois de septembre 2015, ont été produits. Ces comptes ont été établis conformément aux normes IFRS, avant d'être intégrés dans les comptes consolidés de GECI International pour la même période. Ces comptes n'ont pas fait l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes.

Les retraitements qui ont été effectués, ont pour but d'harmoniser les traitements comptables, notamment pour se mettre en conformité avec les normes IFRS.

Le Compte de Résultat Pro Forma est présenté comme si l'opération avait été réalisée dès le 1er avril 2015. Les Informations financières Pro Forma Consolidées n'incluent aucune économie d'échelle qui pourrait être réalisée dans le cadre de la mise en œuvre de synergies ou de

réduction des coûts, notamment des coûts d'intégration, coûts de restructuration et autres coûts exceptionnels.

Les informations financières Pro Forma Consolidées reposent sur les informations disponibles, des hypothèses préliminaires estimées raisonnables par le Groupe GECI International.

Les informations financières Pro Forma Consolidées à fin septembre 2015, ont une valeur purement illustrative et, en raison de leur nature, traitent une situation hypothétique. Elles ne traitent en rien une indication des résultats des activités opérationnelles ou de la situation financière du nouvel ensemble consolidé, qui aurait été obtenue si l'opération était intervenue le 1er avril 2015 pour le compte de résultat.

Enfin, ces informations financières Pro Forma Consolidées ne représentent pas nécessairement ce qui aurait été constaté dans les comptes consolidés du Groupe GECI International, si l'acquisition avait été effectivement réalisée à une date antérieure. En aucun cas, elles n'ont pour objectif de présenter ni ne peuvent être utilisées pour présumer de l'évolution future des comptes consolidés du Groupe GECI International.

4.11.2. Comptes de résultat Consolidés Pro Forma liés à l'acquisition du
« Groupe EOLEN »

en K€	GECI International	Groupe EOLEN	Ajustements Pro Forma	Comptes Pro Forma
Chiffre d'affaires	383	11 553		11 936
Coûts directs	-653	-9 384		-10 037
Marge sur coûts directs	-270	2 169	0	1 899
% du chiffre d'affaires	-70,6%	18,8%		15,9%
Coûts généraux et administratifs	-951	-5 125	-382	-6 458
Résultat opérationnel Courant	-1 222	-2 955	-382	-4 559
Autres Produits et Charges Opérationnels	680	54		734
Résultat opérationnel Net	-542	-2 901	-382	-3 824
Coût de l'endettement financier net	-176	-160		-336
Autres charges et produits financiers	57	-3		54
Résultat courant avant impôt	-660	-3 064	-382	-4 106
Impôts sur les bénéfices		-33		-33
Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées	-660	-3 097	-382	-4 139
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées				
Résultat net	-660	-3 097	-382	-4 139
<i>Part du groupe</i>	-660	-1 369	-254	-2 284
Intérêts minoritaires	0	-1 728	-128	-1 855

4.11.3. Opérations Intra Groupes

Il n'y a pas d'opérations inter groupes entre GECI International et le « Groupe EOLEN » avant la période d'acquisition (6 août 2015).

4.11.4. Ajustements Pro Forma liés à l'harmonisation des méthodes comptables

Le « Groupe EOLEN » n'avait pas procédé à la valorisation des engagements de retraites dans ses comptes consolidés historiques. Celui-ci a été valorisé par la société ADP GSI, prestataire de paie des sociétés du « Groupe EOLEN ». Le montant à fin septembre 2015 est de 0,4 millions d'euros.



La méthode de valorisation a été établie selon les mêmes règles du groupe GECl International, dont les principales hypothèses sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).
- Taux d'actualisation : 1,25 %.
- Taux d'inflation attendu sur le long terme : 2,50 %.
- Taux de progression des salaires : 2,50 %
- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âge entre 0 % et 20 %.

Un produit de dividende dans les comptes de « Groupe EOLEN », via sa filiale Alliance Services Plus a été neutralisé pour 0,8 millions d'euros.

4 . 11 . 5. Notes explicatives aux Informations Financières Pro Forma

Les principes et méthodes comptables et les bases de préparation et conversion ont été décrits en préambule. Des ajustements ont été nécessaires afin de reconstituer le compte de résultat consolidé du « Groupe EOLEN ». Le compte de résultat a été reconstitué en prenant en compte :

- un compte de résultat consolidé arrêté au 30 septembre 2015 et intégrant les mois d'août et septembre 2015, avec une revue limitée effectuée par les commissaires aux comptes (1).
- un compte de résultat consolidé du 1^{er} avril 2015 au 31 juillet 2015 non certifié et non audité par les commissaires aux comptes (2).

Compte de résultat consolidé reconstitué non audité par les commissaires aux comptes = (1) – (2)

Par ailleurs, le compte de résultat consolidé du Groupe utilise la notion de « marge directe », ce qui suppose la distinction en amont des coûts directs et les frais généraux. En général, les coûts directs regroupent tous les coûts liés directement au chiffre d'affaires (coûts salariaux des productifs, frais liés aux missions etc). Les comptes de résultat du « Groupe EOLEN » a donc dû faire l'objet de reclassement pour la distinction des coûts directs et indirects. Enfin il est à noter que les frais généraux intègrent diverses provisions, notamment la provision de redressement fiscal sur le CIR (1,3 millions d'euros) ainsi que des honoraires liés à la cession du « Groupe EOLEN ». Ces comptes Pro Forma anticipent l'augmentation de capital sur ALTONA International, par incorporation d'une partie du crédit vendeur en faveur de la société « Anthéa » (représentant 20% du nouveau capital social).

4.13. Filiales et Participations

Dénomination	Siège Social	Méthode de consolidation	% de Contrôle	% d'Intérêt
France				
GECI International SA	48 bis Avenue Kléber 75116 Paris	Globale	Société Mère	Société Mère
Altona International	48 bis Avenue Kléber 75116 Paris	Globale	80	80
Groupe EOLEN	58, rue Etienne Dolet 92240 Malakoff	Globale	100	80
EOLEN	58, rue Etienne Dolet 92240 Malakoff	Globale	66,72	53,38
EOLEN Finance	58, rue Etienne Dolet 92240 Malakoff	Globale	51	40,80
Risksalis Consulting	58, rue Etienne Dolet 92240 Malakoff	Globale	82,15	33,52
EOLEN Intec	58, rue Etienne Dolet 92240 Malakoff	Globale	95	76
EOLEN Energie	58, rue Etienne Dolet 92240 Malakoff	Globale	100	80
EOLEN Ingénierie	58, rue Etienne Dolet 92240 Malakoff	Globale	100	80
AMUNDIS	58, rue Etienne Dolet 92240 Malakoff	Globale	100	80
Alliances Services Plus	58, rue Etienne Dolet 92240 Malakoff	Globale	100	80
Europe				
GECI LTD	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, ROYAUME UNI	Globale	100	100
GECI Ukraine	16-22, B.Khmelnytskoho St., Kyiv, Ukraine	Globale	100	100
Amérique				
AS+ Service Conseil Inc	630 bd René-Levesque Ouest Bureau 2800 Montéal Québec H3B 1S6	Globale	100	80
Alliance Services Plus Servicos de Informaica Ltda	Av Paulista 568, 7° andaBela Vista 01310-000 Sao Paulo Brasil	Globale	93,4	74,72

Asie					
GECI Transportation and Engineering India Private Limited	14A&B, Hansalaya, 15 Barakhamba Road, New Delhi - 110001 - INDE	Globale		100	100
Aeroeuro Engineering India Private Limited	Punj Lloyd House, 17-18, Nehru Place, New Dehli - 110019 - INDE	Mise en équivalence		50	50
Afrique					
GECI SOUTH AFRICA (PTY) LTD	1st Floor Bedford Centre Office Tower, Cnr Smith & Bradford Roads, Bedfordview 2007 SOUTH AFRICA	Globale		100	100

La filiale AeroEuro Engineering India a été consolidée par la méthode de mise en équivalence (IFRS 11). Les capitaux propres de cette filiale étant négatifs, les titres de participation ont été provisionnés pour obtenir une valeur nulle.



V. Informations Boursières

Répartition actuelle du capital et des droits de vote

Evolution de l'actionnariat

	31-mars-14				31-mars-15			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote*	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote*	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants	9 414 460	27,8%	16 899 042	38,85%	9 414 460	27,8%	16 899 042	38,82%
GTH	4 592 507	13,5%	8 855 968	20,36%	4 592 507	13,5%	8 855 968	20,34%
Serge Bitboul	4 821 953	14,2%	8 043 074	18,49%	4 821 953	14,2%	8 043 074	18,48%
Airinvest	1 702 793	5,0%	3 405 586	7,83%	1 702 793	5,0%	3 405 586	7,82%
Autres nominatifs	465 110	1,4%	854 628	1,96%	472 981	1,4%	893 688	2,05%
Autres au porteur	22 277 633	65,7%	22 277 633	51,21%	22 269 762	65,7%	22 269 762	51,16%
Auto-détention	61 724	0,2%	61 724	0,14%	61 724	0,2%	61 724	0,14%
TOTAL	33 921 720	100,00%	43 498 613	100,00%	33 921 720	100,00%	43 529 802	100,00%

	30-sept-15			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote*	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants	9 416 364	27,7%	18 432 728	40,86%
XLP holding	4 592 507	13,5%	9 185 014	20,36%
Serge Bitboul	4 823 857	14,2%	9 247 714	20,50%
Airinvest	1 702 793	5,0%	3 405 586	7,55%
Autres nominatifs	496 107	1,5%	925 410	2,05%
Autres au porteur	22 284 732	65,6%	22 284 732	49,40%
Auto-détention	61 724	0,2%	61 724	0,14%
TOTAL	33 961 720	100,00%	45 110 180	100,00%



VI. Attestation du responsable du Rapport Financier Semestriel

Responsable du Rapport Financier Semestriel

Monsieur Serge BITBOUL, Président du Conseil d'Administration

Attestation du Responsable du Rapport Financier Semestriel

J'atteste à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-dessus présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le président du Conseil d'Administration,

VII. Rapport d'Examen limité des Commissaires aux Comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015

Période du 1er avril 2015 au 30 septembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société GECI INTERNATIONAL, relatifs à la période du 1er avril 2015 au 30 septembre 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Les comptes semestriels consolidés condensés ont été arrêtés votre Conseil d'Administration du 15 décembre 2015. Ces comptes ont fait l'objet de notre part d'un premier rapport en date 16 décembre 2015.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été modifiés par le Conseil d'Administration du 8 janvier 2016, en vue de corriger une erreur matérielle concernant la rédaction de la note 4.11. « Engagements Hors Bilan » de l'annexe. Nous sommes de ce fait amenés à émettre un nouveau rapport qui se substitue à notre premier rapport du 16 décembre 2015. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants de l'annexe aux comptes consolidés condensés :

- La note 3.2.3. « Principe de continuité d'exploitation », qui précise que les prévisions de trésorerie de la société ayant permis d'arrêter les comptes selon le principe de continuité d'exploitation reposent sur l'absence de remboursement des comptes courants de XLP Holding et Air Invest ; ces derniers ayant donné leur accord pour l'incorporation de ces comptes courants dans les capitaux propres de la société GECI International lors d'augmentations de capital réservées qui devraient être réalisées au plus tard le 31 mars 2016.
- La note 4.11. « Engagements Hors Bilan », qui indique la position du Groupe au regard du litige qui l'oppose à la Région Lorraine.
- Les notes 3.1. « Activités et faits marquants » et 4. « Notes relatives à certains postes de bilan et du compte de résultat », qui précisent les modalités de traitement du coût global d'acquisition, ainsi que les impacts sur le bilan et le compte de résultat de l'acquisition, le 6 août 2015, de la société Groupe EOLEN.
- Les notes 4.7. « Autres actifs courants » et 4.8. « Provisions », qui mentionnent les risques relatifs aux crédits d'impôt recherche.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Paris, le 8 janvier 2016

Les commissaires aux comptes

BEWIZ AUDIT

LAURENT BENOUDIZ

RSM PARIS

MARTINE LECONTE



Informations de contact

Serge BITBOUL, CEO GECI International

Antoine BOLZINGER, Conseiller GECI International

Jean Richard CHEN, CFO GECI International

Alice MATEUS, Legal Manager GECI International

Informations sur l'entreprise

GECI INTERNATIONAL

48 Bis Avenue Kléber
75116 PARIS

Tél +33 (1) 44 34 00 20

Télécopie +33 (1) 44 34 00 29

www.geci.net

